# Présentation MON ESPACE SANTE



## Commission numérique en santé France Assos Santé 25 novembre 2025







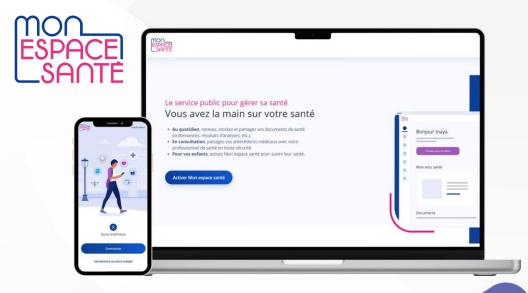






## SOMMAIRE

- 1 Introduction
- 2 Démonstration de Mon espace santé
- 3 Cas d'usages
- 4 Promouvoir Mon espace santé





## INTRODUCTION



## LANCÉ EN FÉVRIER 2022, Mon espace santé est un SERVICE NATIONAL







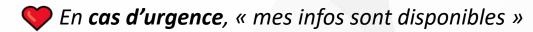
Mon espace santé, "c'est un outil sécurisé en ligne ».



Je peux y « retrouver mes documents de santé".









Il s'adresse à tout les assures sociaux : 97% des assures sociaux Mon espace santé est un droit et non une obligation. Je peux m'opposer à la creation de mon espace.



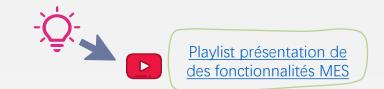
Il répond au **droit fondamental de disposer de ses informations médicales** (Loi Kouchner loi Kouchner du 4 mars 2002) Dans le cadre d'une prise en charge, les professionnels de santé ont l'obligation de partager les documents de santé dans Mon espace santé\*\* (L'article L.1111-15 du CSP)



<sup>\*</sup> Directives anticipées, antécédents, traitements, allergies, entourage proche, professionnels de santé qui me suivent, groupe sanguin...

<sup>\*\*</sup> A travers le Dossier Médical Partagé

## **INTRODUCTION**



« Mon Espace Santé, le carnet de santé numérique avec des services en plus »

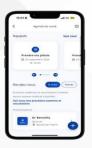


#### MESSAGERIE Securisée de Santé (MSSanté Citoyenne)





✓ Communication sécurisée avec l'équipe de soins et possibilité d'envoyer directement son ordonnance à la pharmacie.



#### **AGENDA**

Je note mes rendez-vous

Je recois mes rappels de vaccination et de dépistage

Je dispose d'information de prévention utiles personnalisées



✓ Agrégations des **évènements** liés au parcours de santé de l'usager via un agenda.



#### **CATALOGUE DE SERVICE**



Je m'accède à **des applications de santé digne de confiance**, Je **recois des informations d'applications de santé connectée** me concernant

- ✓ Accès à des applications de santé labellisées par l'État via un « store » (Portails patients, applications et objets connectés référencés)
- ✓ L'échange de données entre les applications labellisées et Mon espace sante necessite le consentement explicite de l'usager



## INTRODUCTION

#### Les éléments clés



### **ACCESSIBILITÉ**

- Accessible en ligne ou via application mobile
- 95% de la population a bénéficié d'une création automatique
- Non concernés: Assurés AME, Collectivités d'outre-mer, Ouvrants droits mineurs, Etrangers
- Cas d'exceptions : Opposition, Absence d'adresse, Ayants droits majeurs



## **SÉCURITE DU SERVICE**

- Hébergement certifié HDS (Hébergeurs de Données de Santé) en France
- Accompagnement par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information)
- Homologation selon le RGS (Référentiel Général de Sécurité)



Il permet de <u>sécuriser et de protéger</u> les informations médicales sensibles des citoyens.



## SÉCURITE DE L'ACCÈS

- Authentification forte: connexion via FranceConnect, mot de passe + SMS, carte Vitale ou biométrie.
- **Traçabilité** : chaque accès est enregistré et consultable par l'usager.
- Contrôle utilisateur : choix des professionnels autorisés, possibilité de masquer des documents.



## Démonstration de Mon espace santé

## « Essayer c'est l'adopter! »

À l'entrée dans l'application, cliquer ici pour accéder au mode démo



## Pour activer Mon Espace Santé



## Vidéo de démonstration Mon espace santé





## | Cas d'usage Mon espace santé



## ESPACE Exemple d'usage pour une personne et pour les acteurs l'entourant

#### LES AVANTAGES DE LA RUBRIQUE DOCUMENTS



Les documents médicaux de Jacqueline sont conservés dans un endroit unique, sécurisé, accessible par elle et ses professionnels de santé. Elle n'oubliera plus ses documents médicaux avant ses rendez-vous.



Même sans action de Jacqueline, c'est un espace qui peut être exclusivement alimenté par les professionnels de santé et où il retrouve l'historique de santé.



Il permet un suivi médical et une coordination entre professionnels de santé pour éviter les doublons d'examens ou le risque de posologie inadaptée.

#### LES AVANTAGES DE L'AGENDA



Il permet de rassembler l'ensemble des rendezvous médicaux.



Jacqueline pourra être notifiée des ses rappels de vaccination.



Jacqueline - 80 ans Retraitée, à domicile

Peu à l'aise avec les outils numériques

#### LES AVANTAGES DU PROFIL MEDICAL



Elle peut renseigner l'ensemble des traitements suivis (médicaments, hospitalisations,... ) et autres informations sur son état de santé (ex : allergies, vaccinations, etc.).



Il permet l'identification de ses aidants ou tiers de confiance en cas de besoin au sein de la rubrique « Entourage ».



A Ses médecins peuvent consulter son histoire de santé et disposer d'un état des lieux de ses derniers rendez-vous médicaux

#### **QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'URGENCE?**



En cas d'urgence médicale, les professionnels autorisés par Jacqueline ou les médecins du SI-SAMU peuvent accéder à ses données.

A noter : Jacqueline peut se faire aider d'un proche aidant pour paramétrer cette fonctionnalité activée par défaut

Administratifs ou relatifs à la qualité de la prise en charge

Suivi médical entre professionnels de santé et patients

Transmission des documents de sortie

#### Les 3 questions clés

#### Est-elle obligée de se connecter régulièrement sur Mon espace santé ?

Non, Jacqueline a la possibilité de le consulter quand elle le souhaite. Elle peut se faire aider pour compléter son profil médical.

Si un nouveau document médical est déposé ou qu'elle recoit un nouveau message elle sera notifiée par mail\*. Si elle s'y connecte peu ou pas, Mon espace santé peut-être utilisé par ses professionnels de santé pour déposer les documents médicaux et les consulter pour un meilleur suivi de sa santé.

\*Ou par courrier si elle n'a pas de compte Ameli

Comment faire sans équipement informatique (ex : smartphone, tablette ?)

Un médiateur numérique peut l'aider pour activer son compte et l'utiliser.

Elle peut se rendre dans une France Services pour se faire accompagner ou se rapprocher d'un conseiller numérique France Services.

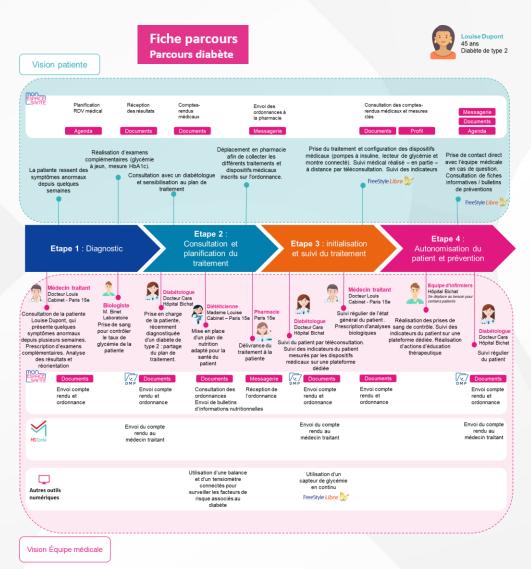
#### Qui aura accès à ses documents médicaux?

Tous les professionnels de santé n'accèdent pas à l'ensemble de ses documents médicaux. L'accès est autorisé en fonction de leur spécialité. Jacqueline peut bloquer des professionnels de santé si elle le souhaite dans son profil Mon espace santé.

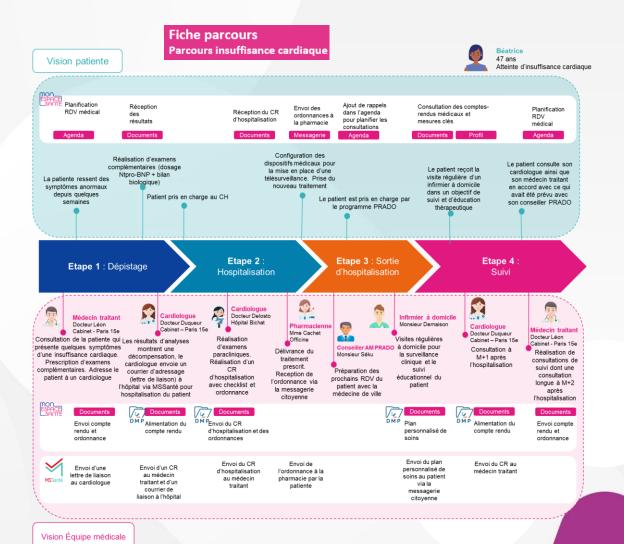
Lors d'une consultation, ses professionnels de santé pourront consulter les documents de santé nécessaires à sa bonne prise en charge.



## | Cas d'usage Mon espace santé – Exemples de parcours



⚠ À noter : ce document illustre un cas d'usage et ne constitue pas un « parcours idéal ». Il vise à inspirer et guider les acteurs dans l'élaboration de leurs propres parcours en y intégrant les outils numériques , qui pourront ensuite enrichir les kits nationaux collaboratifs.





## | QUELS USAGES ET BÉNÉFICES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

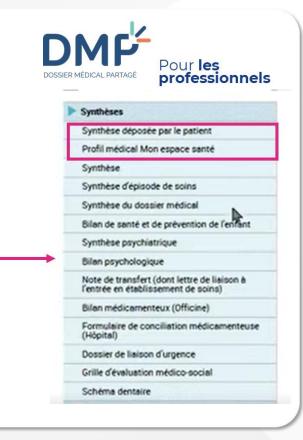
## L'accès aux informations dégage du temps médical et sécurise les soins





### Le profil médical est constitué de 12 rubriques Maladies et sujets de santé

- **Traitements**
- Hospitalisations et chirurgies
- Antécédents familiaux
- Allergies
- Vaccinations
- Habitudes de vie
- Mesures
- Professionnels de santé
- Entourage et volontés
- Historique des soins
- Pièces administratives



### Categories des documents du DMP

Documents déposés et classés par **les** professionnels de santé

- Synthèses
- Traitements et soins
- Comptes-rendus
- Imagerie médicale
- Biologie
- Prévention
- Certificats, déclarations

Documents déposés par l'usager via Mon Espace Santé

- Autres documents médicaux déposés par le patient (CR)
- Documents administratifs et de gestion (carte vitale...)

Documents déposés par l'Assurance Maladie

- Données de remboursement



## | Cas d'usage Mon espace santé – DMP





## 3 exemples de cas d'usage de consultation du DMP:

« Effectivement j'ai été opérée à Amiens, mais je ne me souviens plus des détails»



« ... » Le patient est incapable de s'exprimer



« Je n'ai pas apporté l'intégralité de mon dossier, il y a trop de documents! »



#### **Primo-patient**

#### DMF

Le professionnel de santé a accès aux documents (ex : CR de chirurgie, CR d'imagerie, etc.) transmis par le CHU d'Amiens



#### DMF

Le professionnel de santé a accès au profil médical, aux coordonnées de la personne de confiance, directives anticipées, antécédents ...\*

\*Sous réserve que le patient ait activé Mon Espace Santé et complété son profil médical.



#### DMF

Le professionnel de santé a accès à l'historique des examens (ex. biologie) et des soins réalisés en ville, et peut mettre en place des alertes (MSSanté ou SMS) pour tout nouveau dépôt de document



## | Promouvoir Mon espace santé – L'activation

## La première utilisation de Mon espace santé : Activez son compte

Inciter les usagers à l'activer

Pour y avoir accès en tant que patient, il faut « activer » son compte.

A date, environ 25,8% de la population résidente en IDF l'a fait (vs 31,8% en France).



Activer un compte prend entre 5 à 10min

1

Assurez-vous que votre patient ait sa carte vitale et son smartphone avec lui.



Il est aussi possible de faire l'activation par ordinateur

2

Le patient doit créer un identifiant et un mot de passe puis valider son code d'accès pour pouvoir se connecter



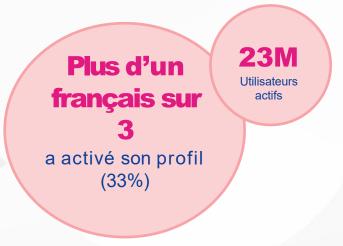






## | Promouvoir Mon espace santé

## Mon espace santé s'installe durablement et de manière croissante dans le parcours de santé des assurés français





Une **trajectoire d'adoption exponentielle** en moins de 4 ans !

C'est autant qu'un service comme Whatsapp qui a plus de 15 ans et en route pour rattraper FranceConnect qui en a 10!

Une dynamique forte qui continue avec en moyenne **+600k activations** par mois

Mon espace santé est devenu un canal majeur pour accéder à ses données de santé



+90% des documents déposés sur un profil Mon espace santé activés sont consultés!

Les usagers complètent leurs dossiers : 1
utilisateur actif sur 2 a déposé au moins 1
document, et près 7M de documents
déposés par les patients sur les 12 derniers mois

Des usages croissants liés aux services de prévention proposés par MES

#### +816 000

autoquestionnaires bilans aux âges clés remplis

#### +268 000

RDV créés au total

#### 47 840

Parcours grossesse démarrés





## | Promouvoir Mon espace santé – Retour terrain

Des freins et des réticences encore légitimes

Comment mes données médicales sont elles protégées ?

Hébergement en France, l'accès aux documents du DMP dépend la profession, transparence des accès, devoir assumé de l'Etat de ne pas laisser ce type des services aux acteurs du privé

> Je trouve déjà mes documents sur Doctolib!!!

Complémentarité des services entre MES (stockage de documents tout au long de votre vie) et Doctolib (stockage de documents autour d'un rendez vous et pour les utilisateurs de Doctolib). Mon Espace Santé est donc plus riche en documents de santé disponibles



Avoir un Espace Santé ouvert est déjà un réel bénéfice pour l'usager (même sans l'activer on bénéficie d'une meilleure coordination des soins entre professionnels et donc d'une meilleure prise en charge), mettre en avant le rôle des aidants avec des outils : Mandat Cnil/aidant Connect, Délégation des aidants (à venir)...



Je ne trouve pas mes documents dans Mon Espace Santé?

Mon Espace Santé contient de plus en plus de documents, il y a encore des freins techniques et d'usages encore existants sur lesquels nous œuvrons, et la méconnaissance des PS de moins en moins vraie. En tant qu'usager vous avez le droit de rappeler l'obligation d'alimenter pour un Professionnel d'alimenter votre Espace Santé

Adapter le discours suivant le profil : personnaliser les cas d'usages / bénéfices ( Parents, Parcours de santé compliqué...) et aborder le sujet de la prévention : vaccination, dépistage, prise en charge en urgence, disposer d'un carnet de santé même lorsqu'on est vacances...



## Comment promouvoir Mon espace santé









Communiquer Présenter Mon Espace Informer les santé de partenaires

usagers

Accompagner à la prise en main

Identifier et proposer des évènements et des potentiels ambassadeurs

**Inclure Mon espace santé dans** vos missions d'accompagnement au quotidien

Participer à des actions sur votre territoire

Rejoindre notre communauté d'ambassadeurs

entèle et des professionnels dans les

Identifier de nouveaux ambassadeurs potentiels de votre territoire

Parler de MES dans vos outils de communication de la ville : site web, affichage, flyers...

Intégrer MES dans les actions /missions dans les projets de santé

Promouvoir MES lors d'évènements dans la ville : forum des associations, forum Sport Santé...

Réalisation de stands dans des lieux très fréquentés (bibliothèque, mairie, centre commercial...)

L'équipe régionale de coordination MES vous appui pour mener à bien vos actions



Pour se former à MES ou former des collaborateurs



Support de présentation

En vue par exemple d'atelier de présentation



Outils de communication

Flyers, affiches, vidéos...



FAO

Réponses aux questions remontées



## | Promouvoir Mon espace santé

### ACCOMPAGNEMENT ET SUPPORTS USAGERS

### **SUPPORT TÉLÉPHONIQUE**

3422

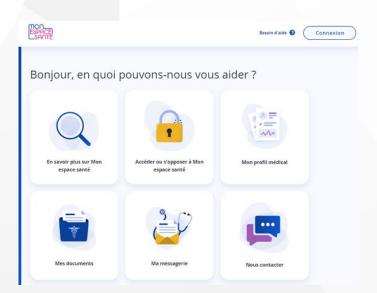
Service gratuit + prix appel

disponible du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30

- Intervention sur le dossier : prise en charge des demandes d'opposition ou de clôture
- Informations générales
- Assistance

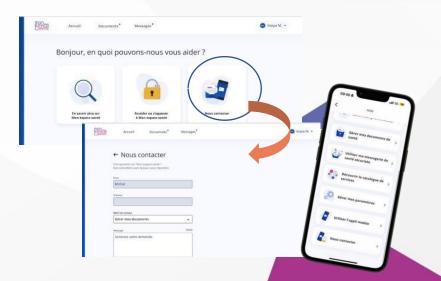
#### **AIDE EN LIGNE**

- Information sur les services
- Aide à l'usage



#### **FORMULAIRE « NOUS CONTACTER »**

- Information sur les services
- Aide à l'usage
- Espace contact (téléphone ou formulaire)





# Merci pour votre attention



Contactez le coordinateur regional Charlotte GUENON

mes@sesan.fr

## **Annexes**

## La documentation utile

Kit de communication que nous avons l'habitude de fournir aux Etablissements Sanitaires dans le cadre de Mon Espace Santé:

https://nextcloud.sesan.fr/index.php/s/3M2bxPg3tHf6YtK

ainsi que le lien des vidéos Mon Espace Santé de l'Assurance Maladie :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLOw7W72Ail24B8 WjhOfgwZ8ZH3H08fvmq

#### Pour les vidéos très institutionnelles :

- •Sur le DMP : Ségur numérique et Mon espace santé : parcours chez le médecin (youtube.com)
- •Cas d'usage DMP : Dossier Médical Partagé, les principaux cas d'usage pour les médecins YouTube
- •Sur MES: Mon espace santé | Comment compléter et partager votre profil médical ? (youtube.com)
- •Cas d'usage Mon Espace Santé / suite opération de la hanche : Cas d'usage 5 (youtube.com)
- •Sur la MSSanté : <a href="https://esante.gouv.fr/produits-services/mssante">https://esante.gouv.fr/produits-services/mssante</a>

#### Pour les vidéos plus humoristiques :

- •Spot « Mon Espace Santé : magicien » : https://www.youtube.com/watch?v=knC8pO9Ts08
- •Spot « Mon Espace Santé: Rangez en toute sécurité vos informations médicales »: https://www.youtube.com/watch?v=HBVGwebwyNA: Spot:
- •Spot « Mon Espace Santé Avec la messagerie sécurisée, retrouvez vos documents de santé » : https://youtu.be/UNM4lhNHAxk?si=DWjj8yS8RnJvrulT
- •Spot « Mon Espace Santé tensiomètre » : https://youtu.be/24QOHrKWOEI?si=IzPybqNdG67QUrHu





### Liste des ressources MES / DMP



#### Mon espace santé

- Mon espace santé, le DMP, la MSS, MODE D'EMPLOI
- Fiche pratique pour comprendre les droits et règles d'accès à Mon espace santé
- Fiche Pratique : Mon espace santé et mes données personnelles
- Mon espace santé et la protection des données : comment respecter vos obligations d'informations des patients ?
- Les usages Mon espace santé en fonction du statut du profil
- Mon espace santé : les questions des patients
- Top 15 des questions PS à propos de MES/DMP
- Kit accompagnement Mon espace santé en officine
- Vidéo de présentation Mon espace santé
- Affiche Mon espace santé

#### **DMP**

- Foire aux questions sur le site www.dmp.fr
- Grille de compatibilité au DMP (Windows et Mac)
- Matrice d'habilitation au DMP
- Composants postes nécessaires à l'utilisation du DMP
- <u>Tutoriel d'utilisation du DMP avec un navigateur internet</u>

#### **MSSanté**

Fiche pratique usage MSSanté et messagerie Mon espace santé



### Ressources vidéos et tutoriels sur le DMP



## Une vidéo longue et détaillée sur le WebPS DMP :

WebPS DMP, dossier médical de Mon espace santé (DMP) - YouTube



La connexion à l'interface WebPS DMP, la recherche du DMP d'un patient, l'accès au DMP du patient (autorisation d'accès et accès en urgence), les fonctionnalités de la page d'accueil du DMP, la consultation et l'alimentation d'un document dans le DMP, le carnet de vaccination et la traçabilité des actions faites sur le DMP du patient.





Une vidéo courte et synthétique de démonstration sur l'alimentation d'un document dans le DMP :

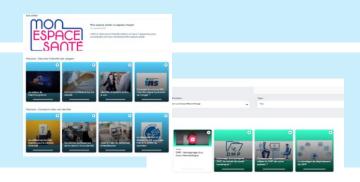
Démo - Dossier médical partagé YouTube



#### Une démonstration sur le WebPS DMP

autour du dépôt et de la consultation des directives anticipées :

<u>Démo WebPS DMP Dépot et consultation des</u> <u>directives anticipées - YouTube</u>



#### La plateforme e-santé formation :

Plateforme e-learning

Accéder au formulaire d'inscription à la plateforme

## Tout commence avec le dossier médical partagé...



Le DMP était un carnet de santé informatisé et sécurisé, accessible sur Internet. Il contient toutes les informations de santé de l'usager et lui permet de partager ses informations de santé avec les professionnels de santé de son choix, afin d'améliorer sa prise en charge.



## Mon espace santé intègre désormais le Dossier Médical Partagé du patient.

## Quels changement pour le PS et l'usager



Côté usager, l'application DMP a fermé le 30 juin 2022 et le site dmp.fr fermera en février 2023,



De son côté, le professionnel de santé peut alimenter et consulter le DMP. L'usager retrouve l'ensemble de ses documents dans la rubrique document de Mon espace santé et il en est informé.

## Quels apports par rapport au DMP?

Mon espace santé rassemble, outre le dossier médical partagé du patient :



Ses données administratives;



Toutes ses données de santé (comptes rendus hospitaliers, résultats d'analyses, ordonnances, etc.);



Des outils permettant des échanges sécurisés avec les professionnels de santé (dont une messagerie);

#### Puis-je créer un DMP

Depuis l'été 2020, il n'est plus possible de créer de nouveaux DMP.

Les données contenues dans les DMP existants sont automatiquement intégrées dans Mon espace santé.







## PRINCIPES DE L'OPT-OUT

L'*Opt-Out* est un process de création de masse automatique des profils, sauf opposition qui a été mis en place pour le déploiement de Mon espace santé.

La loi OTSS de juillet 2019 prévoie la création automatique, sauf opposition de la personne.



Tous les bénéficiaires relevant d'un régime d'assurance maladie obligatoire français sont notifiés de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier
(e-mail ou postal)
fournit les modes
d'opposition et
d'accès au service



Si l'usager se connecte, MES est créé à la connexion



Si l'usager s'oppose Mon espace santé ne sera pas créé Au bout de 6 semaines après l'envoi du courrier, si l'usager ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est automatiquement créé.** 

Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

La loi de juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, dite loi OTSS, article 44 :

- Prévoit l'arrivée d'un espace numérique de santé pour toute personne au 1er janvier 2022;
- Définit les grands principes de fonctionnement de l'espace numérique de santé ;
- Instaure le principe de création automatique.

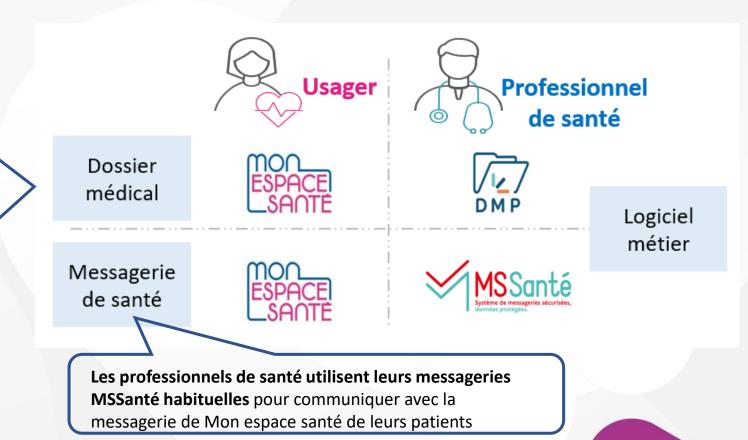
Cette opération de création automatique pour toute la population concernée par Mon espace santé a été réalisée entre janvier et juillet 2022.

Le dispositif de notification initiale et de création automatique se poursuit depuis au fil de l'eau pour les nouveaux affiliés (essentiellement les nouveau-nés).

# Comment s'articule Mon espace santé avec les outils des professionnels ?

➤ Les professionnels de Santé COnsultent et
 alimentent le dossier médical de Mon espace santé (DMP) depuis votre logiciel métier ou le site dmp.fr.
 ➤ Ils peuvent y voir les documents ajoutés par les autres professionnels de l'équipe de soin ou du patient ainsi que les vaccinations et l'historique des soins remboursés.
 ➤ Les documents ajoutés dans le DMP sont automatiquement visibles par les patients dans Mon espace santé afin qu'ils puissent les consulter ou les partager avec leur équipe de soins.

→ Les professionnels de santé ont besoin d'un moyen d'identification électronique (CPS, e-CPS, certificat serveur si vous êtes en structure)



## | MON ESPACE SANTÉ

#### **QUELS USAGES ET BÉNÉFICES POUR L'USAGER?**

#### PARTAGE ET COMMUNICATION

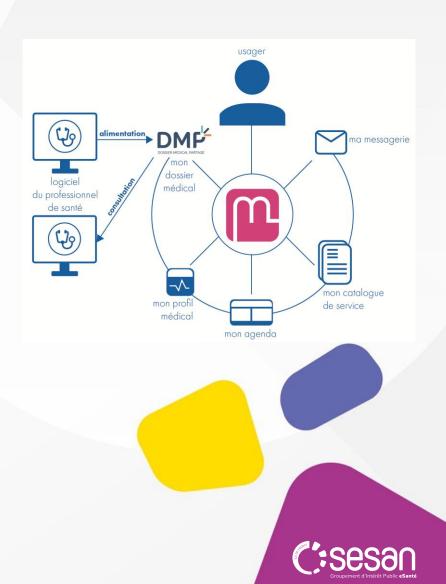
- Stockage et partage facile de documents avec vos professionnels de santé
- Réception de documents médicaux et de recommandations personnalisées
- Notification dès qu'un nouveau document / message est disponible
- Autoriser / bloquer les accès en consultation des professionnels de la santé
- Messagerie sécurisée pour échanger en toute confidentialité

#### **URGENCES ET SOINS**

- Accès rapide par les urgentistes à vos informations vitales (allergies, antécédents)
- Une meilleure prise en charge en situation d'urgence

#### **INFORMATIONS PERSONNELLES**

- Centralisation des données administratives (contacts d'urgence, personne de confiance, proches aidants)
- **Profil médical complet** (maladies, traitements, historique de soins) pour faciliter et accélérer votre suivi médical





# Les fonctionnalités



## Le dossier médical

Le Dossier médical vise à contenir l'ensemble des informations de santé.

Ce dossier pourra à terme être alimenté par :



Patient ou ses aidants



Applications du catalogue de services



Professionnel de santé



Messages reçus



Le Dossier médical permet à l'usager de stocker, classer, consulter :



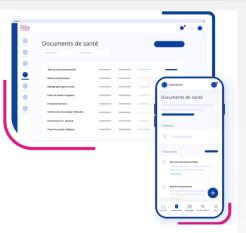


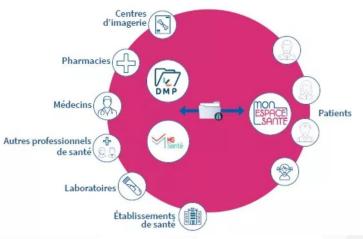




Documents de santé

Mesures de santé Profil Médical Carnet de vaccination





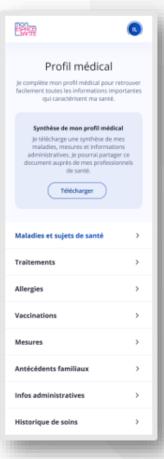


## Le dossier médical : Mon profil médical



Le profil médical me permet de renseigner des informations sur mon état de santé de manière globale (allergies, traitements en cours ou passés, vaccinations, mesures de santé, etc.) pour en assurer le suivi.

Les usagers peuvent choisir de partager une synthèse de mon profil médical avec les professionnels de santé de mon équipe de soin.



#### Le profil médical est constitué de 12 rubriques

- Maladies et sujets de santé
- Traitements
- Hospitalisations et chirurgies
- Antécédents familiaux
- Allergies
- Vaccinations
- Habitudes de vie
- Mesures
- Professionnels de santé
- Entourage et volontés
- ► Historique des soins
- Pièces administratives



## La messagerie de santé



La Messagerie permet à l'usager d'échanger et d'être notifié d'événements :



Une messagerie sécurisée et facile d'usage



Des échanges avec son cercle de soin



Envoi et réception de pièces jointes

- La messagerie permettra à l'usager d'échanger avec ses professionnels de santé.
- L'usager ne pourra pas contacter un professionnel de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci.
- Les documents reçus via la messagerie peuvent être directement enregistrés dans le dossier médical de Mon espace santé.
- La fonctionnalité ordonnance envoyé au pharmacien (NOUVEAU)

Les professionnels de santé habilités à utiliser la messagerie sont les professionnels équipés de la Messagerie Sécurisée en Santé.

Il s'agit d'un espace de confiance national permettant à des professionnels de santé référencés auprès de l'Agence du Numérique en Santé d'échanger par email dans un environnement informatique garantissant la sécurité et la confidentialité des données échangées.







## La messagerie de santé : Envoyer son ordonnance à la pharmacie



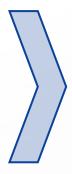
L'usager cherche dans ses documents présents dans son profil Mon espace santé l'ordonnance à partager à une pharmacie





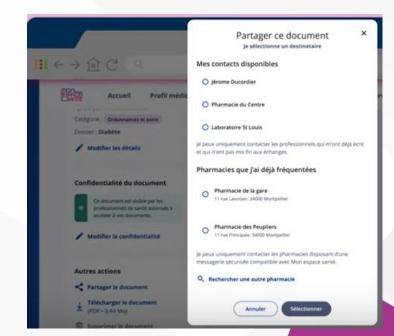
## Il sélectionne la pharmacie de son choix :

- parmi la liste de pharmacies proposées (correspondant à celles de son historique de remboursements)
- ou bien il décide de contacter une autre pharmacie





## Il **rédige un message** pour accompagner son ordonnance



#### Prérequis Officine

Être équipé d'une boîte aux lettres (BAL) MSSanté de type Organisationnelle



## Le catalogue d'applications



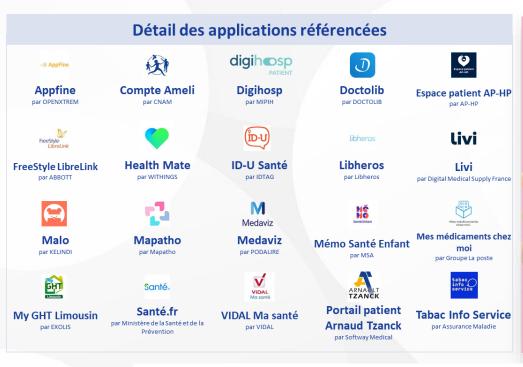
Le catalogue de services est un panel d'applications compatibles à Mon Espace Santé. Il permet de découvrir les services numériques utiles à la santé des usagers. L'ensemble des applications référencées devront être conformes à un certain nombre d'exigences notamment en termes de sécurité, d'interopérabilité et d'éthique (qualité, accessibilité, transparence, développement durable...).

- Novembre 2022 : sortie du catalogue de services <u>sans</u> échange de données
- Courant 2024 (date à préciser): sortie du catalogue de services avec échange de données



30

applications sont référencées sur Mon espace santé







#### Les services référencés

Les services référencés dans le catalogue de services doivent respecter les lois RGPD, la Doctrine Technique du Numérique en Santé et d'autres critères de sécurité prouvant la qualité et la fiabilité des services.



et les services numériques qu'ils

utilisent au quotidien.

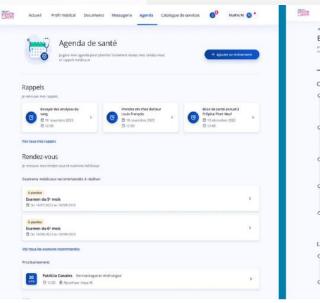
## L'agenda de Santé

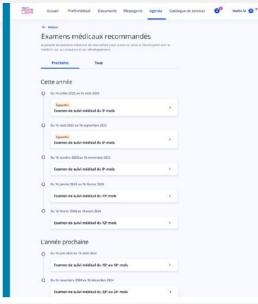
L'agenda ne sert pas à prendre de rendez-vous. Il propose un calendrier prévisionnel rassemblant tous les rendez-vous importants pour le suivi de votre santé et de celle de votre famille : examens, dépistages ou vaccinations à venir et à réaliser selon votre âge. Il permet de représenter chronologiquement les événements passés et futurs qui attraient à mon parcours de soins.



L'objectif est de permettre à l'usager de retrouver et consolider en un seul endroit l'ensemble de ses événements de santé :

- ✓ Rendez-vous médicaux
- Hospitalisations
- Rappels d'examens et consultations de prévention
- Rappels de vaccination
- $\checkmark$





#### Aujourd'hui, les examens et rendez-vous renseignés sont les suivants :

- ✓ les <u>20 examens obligatoires de l'enfant</u> (de 0 à 16 ans)
- ✓ les <u>examens bucco-dentaires M'T dents</u> pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (tous les 3 ans de 3 à 24 ans)
- √ l'examen bucco-dentaire annuel recommandé pour les adultes
- ✓ le dépistage du glaucome (à partir de 45 ans)
- ✓ les bilans de prévention aux âges clés de la vie (18, 45, 60, 70 ans)
- ✓ les vaccinations obligatoires et recommandées

À noter : de nouveaux examens et rendez-vous de prévention, comme les <u>dépistages</u> <u>organisés des cancers</u>, enrichiront très prochainement cette liste.

L'agenda offre également la possibilité d'ajouter vous-même vos rendez-vous médicaux : vous recevez alors des notifications de rappel par e-mail et au sein de votre Espace santé.

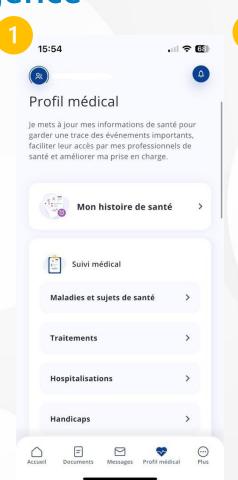


## Le profil médical est une synthèse d'informations clés auxquelles il peut être nécessaire d'accéder en consultation, hospitalisation programmée ou encore urgence

Le profil médical donne la possibilité à l'usager de renseigner des informations personnelles comme ses allergies, ses maladies, ses traitements, ses antécédents familiaux, ses directives anticipées ou encore d'y enregistrer ses mesures de santé (poids, taille, tension,

glycémie, etc.).

Le profil médical n'est pas directement accessible aux professionnels de santé. Pour être accessible aux professionnels de santé, l'usager doit générer une synthèse de celui-ci et l'enregistrer dans sa rubrique documents. La synthèse est ensuite consultable à tout moment dans cette rubrique documents











## Focus sur les directives anticipées

Les directives anticipées sont **l'une des** principales rubriques renseignées par les usagers.

Synthèse des **alimentations de documents par type** sur les 12 mois glissants au 30 avril 2025 :

Volontés et droits du patient

Profil médical Mon espace santé

CR de biologie déposé par le patient

859 400 (13%)

1,8 M (28%)

843 400 (13%)

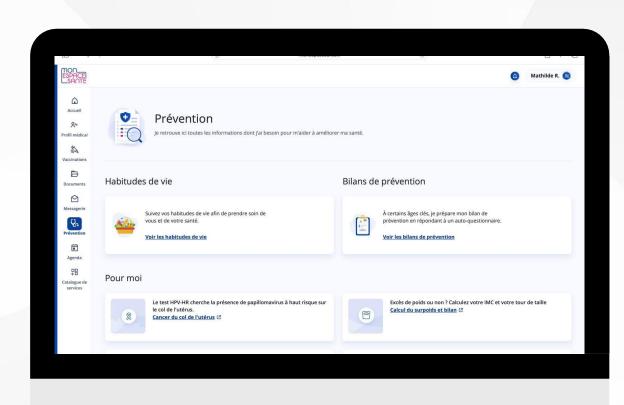
La démarche de rédaction de ses directives anticipées est <u>encadrée réglementairement.</u>
En parallèle, **Mon Espace Santé permet au patient d'être guidé dans la rédaction de ses directives** (mais aussi dans la désignation de ses personnes de confiance, personnes à prévenir en cas d'urgence, etc.) l'incitant ainsi à se questionner sur un sujet encore trop souvent occulté.



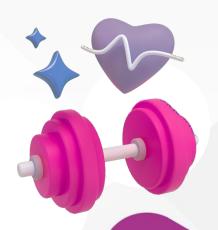


## Comment mettre en place un parcours de prévention personnalisé?



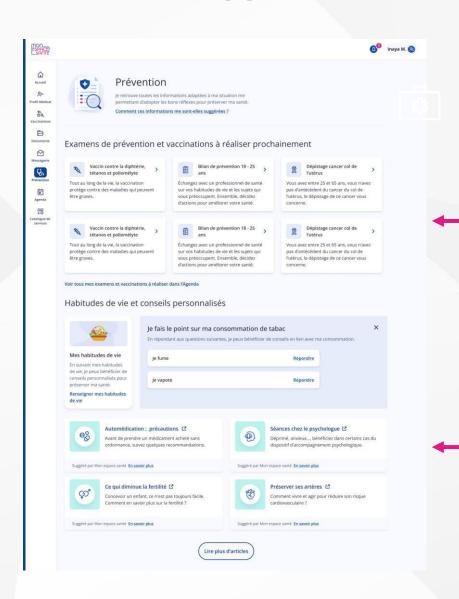








## Une suggestion d'examens de prévention...





La rubrique Prévention a évolué, elle est désormais divisée en deux sections

Examens de prévention et vaccination à réaliser prochainement

#### L'usager y retrouve :

- Les vaccinations à réaliser prochainement
- Les examens de prévention et dépistages recommandés
- Les bilans de prévention aux âges clés

Il s'agit, à date, des mêmes informations communiquées par ailleurs par l'Assurance Maladie via d'autres canaux (voie postale, emails..).

#### Habitudes de vie et conseils personnalisés

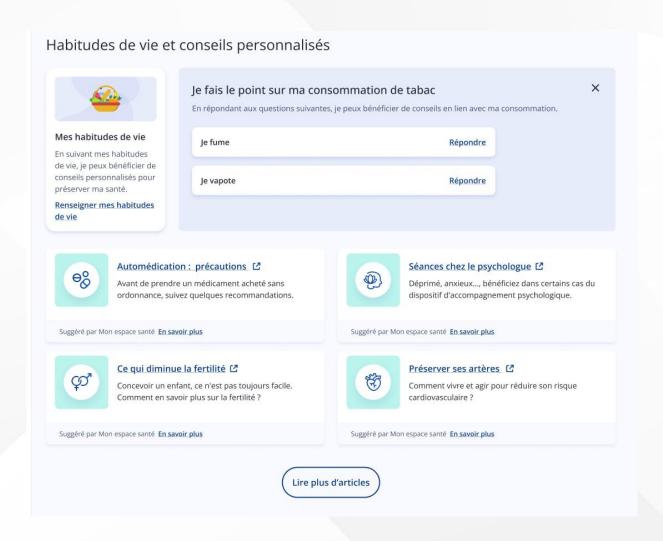
#### L'usager y retrouve :

- Une incitation à compléter ses habitudes de vie
- Des articles de prévention personnalisés
- Une redirection vers une bibliothèque d'articles de prévention



<sup>\*</sup>On y retrouve à date les mêmes informations transmises par voie postale ou email

## ... et de conseils personnalisés au regard de ses habitudes de vie



L'usager est incité à compléter ses habitudes de vie :

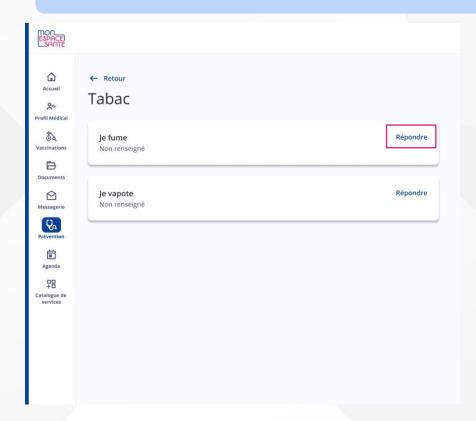
- Il peut accéder à l'ensemble de ses habitudes de vie sur la tuile de gauche.
- Sinon, il peut choisir de répondre à la thématique recommandée (ex : le tabac)

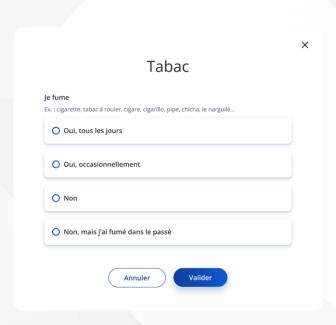
Sans aucune réponse aux habitudes de vie, les conseils sont personnalisés en fonction de l'âge et du sexe de l'usager

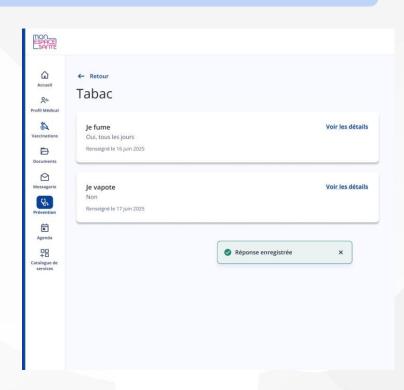


## Des habitudes de vies facilement renseignées

#### Au clic sur l'encart d'incitation, l'usager peut renseigner ses habitudes de vie

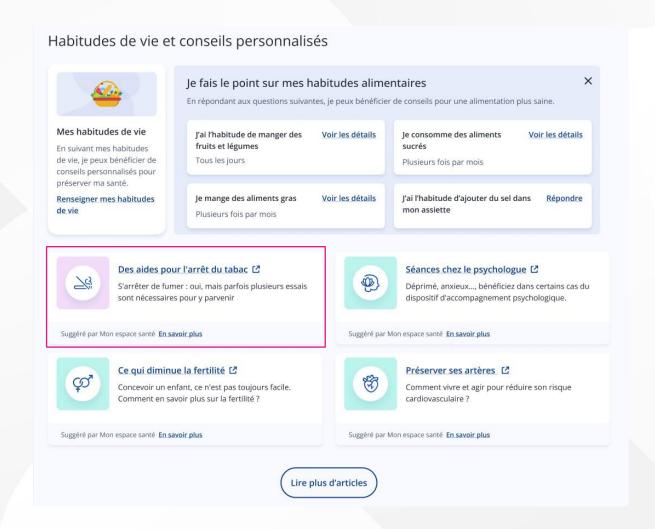








## Des conseils pertinents, adaptés aux habitudes de vie renseignées



L'usager ayant fait le point sur sa consommation de tabac, l'incitation est mise à jour et il est incité à compléter d'autres habitudes de vie

Les conseils mis en avant pour l'usager sont davantage personnalisés grâce à l'habitude de vie renseignée.



#### Quelle est la plus-value à l'utilisation de Mon espace santé ?

Mon espace santé contient de nombreuses informations de prévention vous permettant de prendre soins de votre santé et de celle de vos proches.

La rubrique « prévention » propose des articles de prévention sur des thématiques variées, la rubrique « vaccination »vous propose un calendrier des vaccins recommandés et la rubrique « agenda » vous rappelle les examens obligatoires et recommandés pour prendre soin de la santé de votre enfant et de la vôtre.

Pour trouver des informations de prévention sur Mon espace santé, suivez les étapes suivantes.

Vous pouvez accéder à la rubrique prévention en cliquant sur l'icône « Prévention » depuis le bandeau latéral



#### Connectez-vous à Mon espace santé

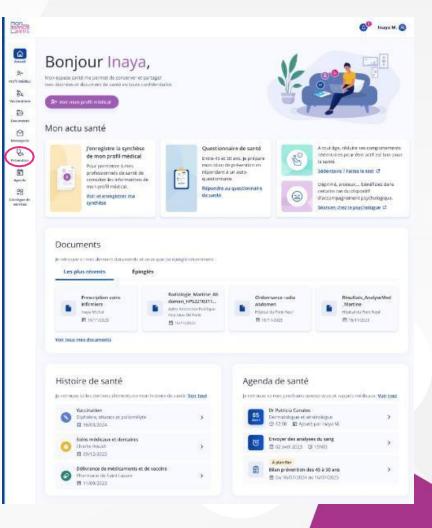
Pour plus d'information sur la connexion à Mon espace santé, suivez le guide



#### Rendez-vous dans la rubrique Prévention

 A partir de la page d'accueil, vous pouvez accéder à la rubrique prévention via le bandeau latéral







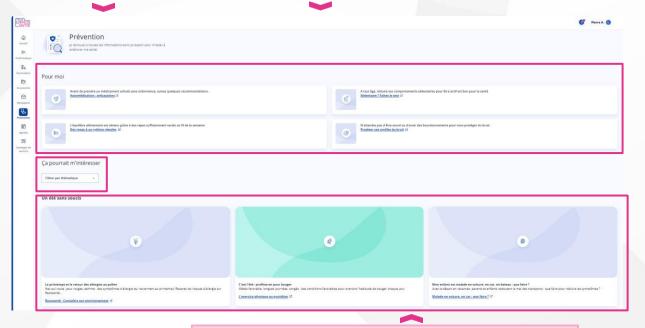


#### Trouvez des informations sur des thématiques de prévention variées

Dans la rubrique prévention, des articles vous sont suggérés selon votre profil, vous pouvez aussi chercher des articles dans les thématiques de votre choix.

Vous trouverez les articles recommandés pour votre profil dans la section « Pour moi »

Vous pouvez filtrer les articles pour afficher uniquement les thématiques de prévention qui vous intéressent



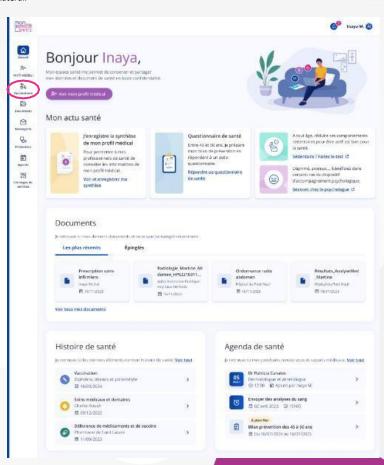
En bas de la page, l'ensemble des articles apparaissent, ils sont triés par thématiques, cliquez sur un article pour y accéder



#### Rendez-vous dans la rubrique « vaccination »

A partir de la page d'accueil, vous pouvez accéder à la rubrique vaccination via le bandeau latéral.

Vous pouvez accéder à la rubrique vaccination en cliquant sur l'icône « vaccination » depuis le bandeau latéral



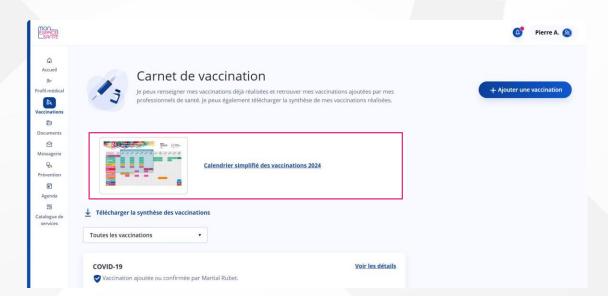




#### Ouvrez le calendrier des vaccinations recommandées

 Dans la rubrique vaccination, vous trouverez un calendrier simplifié des vaccinations recommandées.

Ouvrez le calendrier pour retrouver l'ensemble des vaccins obligatoires / recommandés



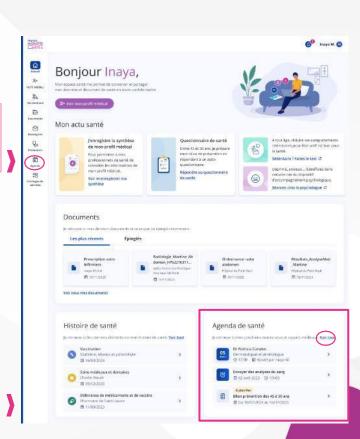


#### Rendez-vous dans la rubrique agenda

🔍 A partir de la page d'accueil, il y a deux manières de se rendre dans la rubrique Agenda

Vous pouvez accéder à l'agenda en cliquant sur l'icône « Agenda » depuis le bandeau latéral ...

...Ou en cliquant sur « Voir tout » dans l'espace « Agenda de santé » de la page d'accueil ...





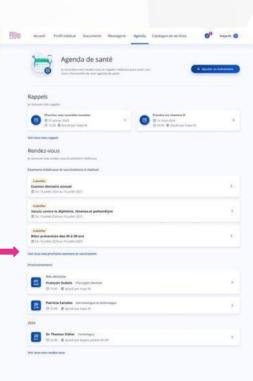


#### Consultez les examens et vaccinations à réaliser pour préserver votre santé

- L'agenda est un outil de prévention permettant de rappeler à l'usager les différents examens et vaccinations qu'il peut réaliser pour préserver sa santé:
- Les examens (obligatoires et recommandés)
- · 20 examens de l'enfant
- MT' Dents (3, 6, 9 12, 15, 18, 21 et 24 ans)
- Examen dentaire annuel (à partir de 25 ans)
- Dépistage du glaucome (45 ans)
- Bilan de prévention (18, 45, 60, 70 ans)
   Les vaccinations (obligatoires et recommandées)

Depuis la page d'accueil de l'agenda, vous pouvez visualiser les prochains examens médicaux et vaccinations à réaliser.

Vous pouvez accéder à la liste des examens et vaccination en cliquant sur « Voir tous mes prochains examens et vaccinations »

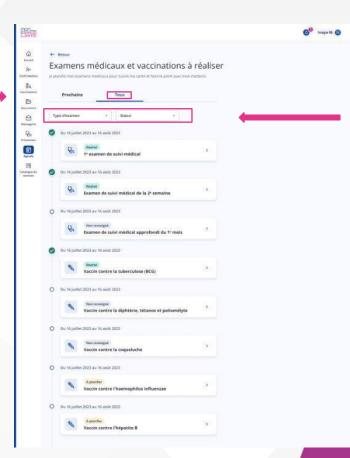




En cliquant sur « Tous », vous pouvez visualiser les examens médicaux et vaccinations à réaliser au cours de toute votre vie.

## En cliquant sur l'un des examens ou vaccinations à réaliser :

- Visualisez le détail de l'examen ou vaccination à réaliser
- Renseignez si l'examen a été réalisé ou non
- Indiquez une date de réalisation si l'examen a été réalisé



**C**:sesan

Vous pouvez

examens de

prévention

selon le type

ou le statut.

filtrer les

## Quelques illustrations sur base de parcours de soins

Quels avantages pour l'usager dans l'utilisation de MES dans le suivi de son parcours de soin?





« Pour accéder à cet espace [MES] ça été très facile »

« L'intérêt pour lequel j'ai ouvert cet espace c'est de pouvoir avoir accès à tous les éléments, et de ne pas toujours trainer avec moi tous les comptes-rendus »

« Par exemple je prépare une consultation avec un allergologue à Paris, je vais mettre sur MES des copies de mon carnet de santé de mon suivi avec mon 1<sup>er</sup> allergologue, et l'historique de toutes mes allergies [...] Comme ça le médecin pour accès à ces éléments »

Ouarda MELIHI, Patiente et utilisatrice de MES



20'

L'échange de données

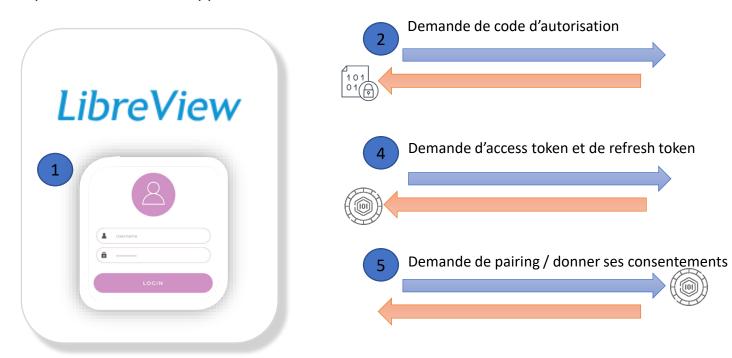
## Le processus de synchronisation

#### Le processus global

Avant de pouvoir utiliser les API Métier, l'éditeur doit **synchroniser sa solution.** Il doit pour cela passer par plusieurs étapes :

- La création d'un « pairing » : obtenir les jetons de sécurité
- Le paramétrage du « pairing » : donner ses consentements et des informations patient SNR

Il pourra ensuite faire appel à l'API Métier ciblée.

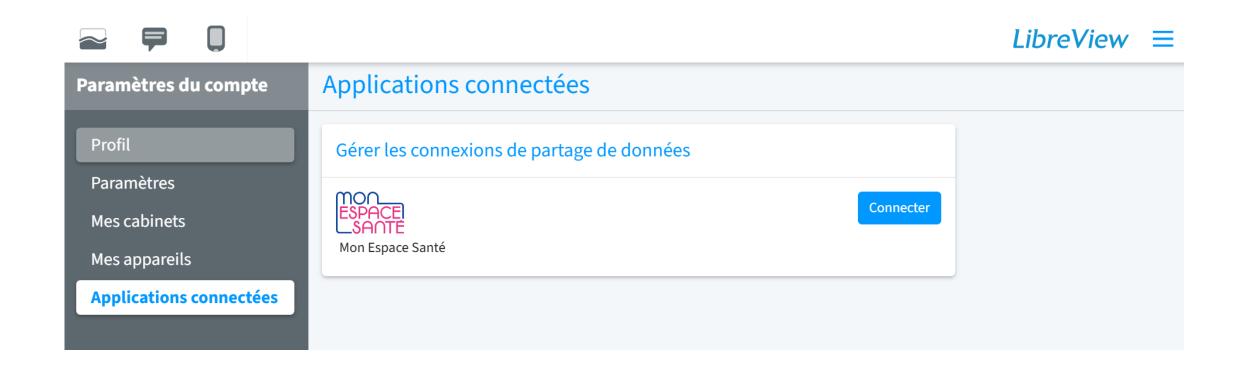






## L'appariement : côté utilisateur

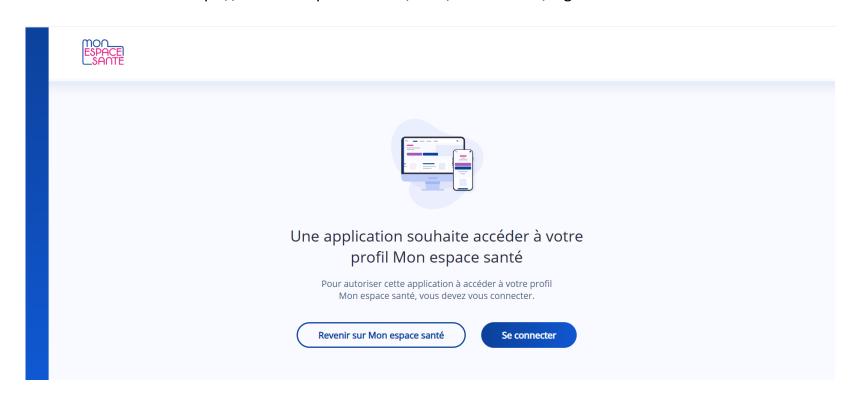






## L'appariement : côté utilisateur

https://am.monespacesante.fr/auth/service-tiers/login

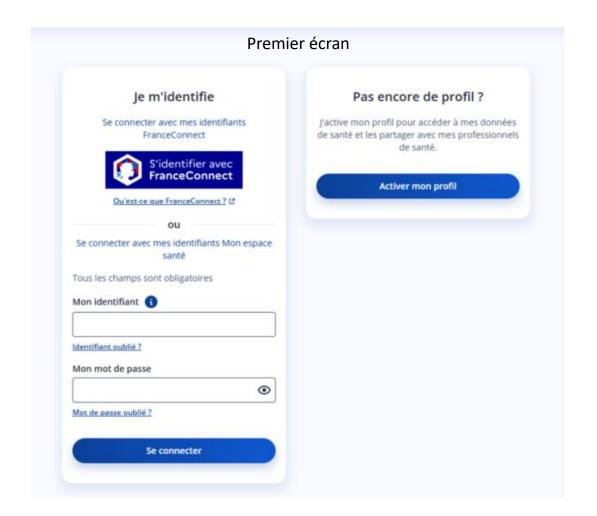


#### Deuxième écran

Je saisis le code d'accès



## L'appariement : côté utilisateur

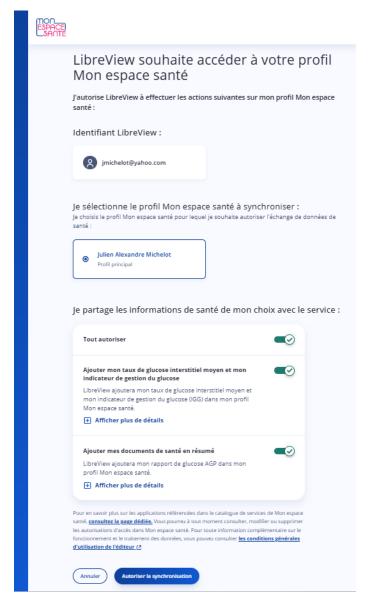


## Je saisis mon code d'accès à usage unique envoyé au +3\*\*\*\*\*0339 Code d'accès à usage unique (6 chiffres) Ex.: 034567 A Saisir le code d'accès à 6 chiffres Un problème ? Utiliser une autre méthode Se connecter Annuler

- 1. Renvoi du code d'autorisation vers l'adresse de redirection de LibreView
- 2. LibreView demande les tokens (access & refresh)
- 3. LibreView déclenche le pairing
- 4. LibreView redirige vers la page des consentements

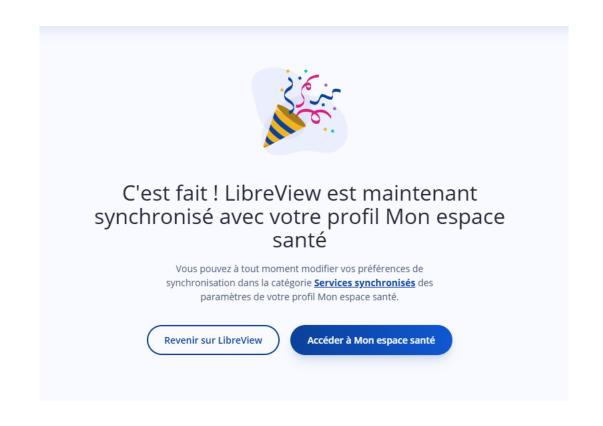
## L'appariement : côté utilisateur

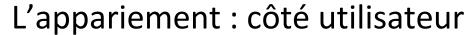




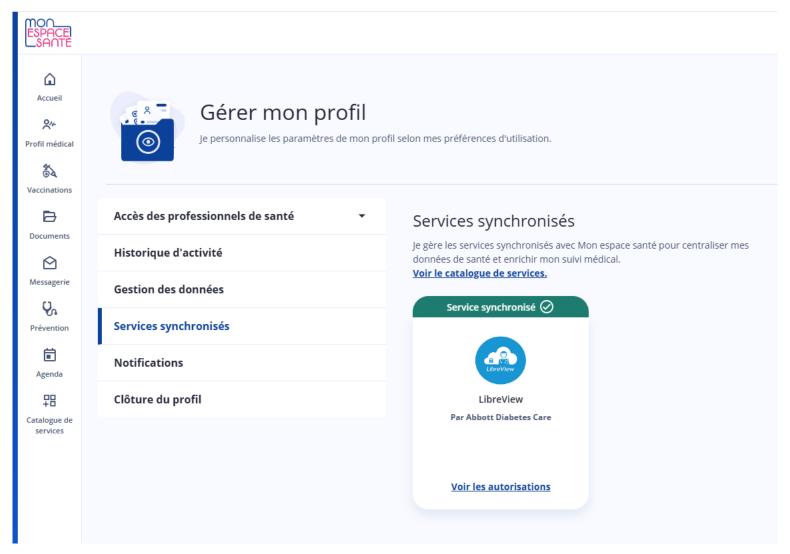
## L'appariement : côté utilisateur





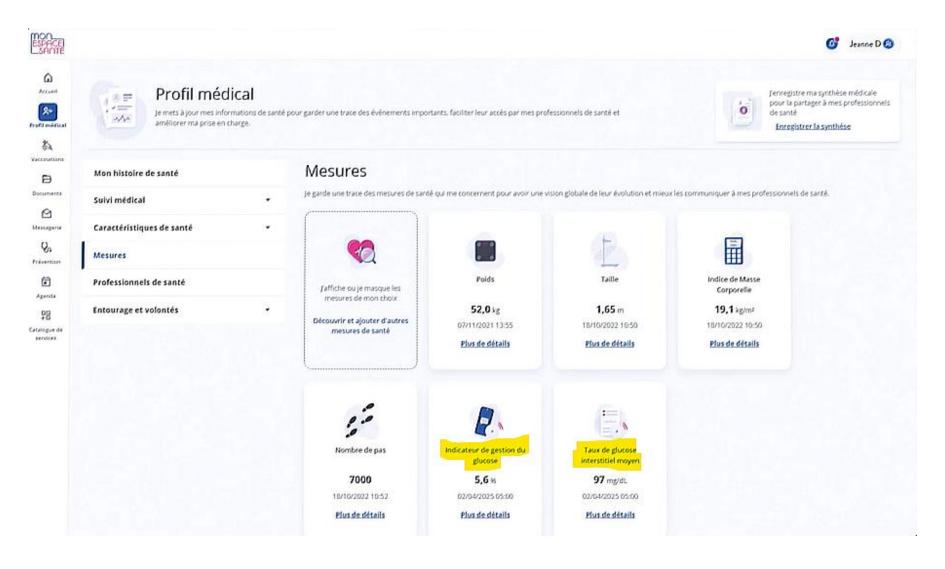






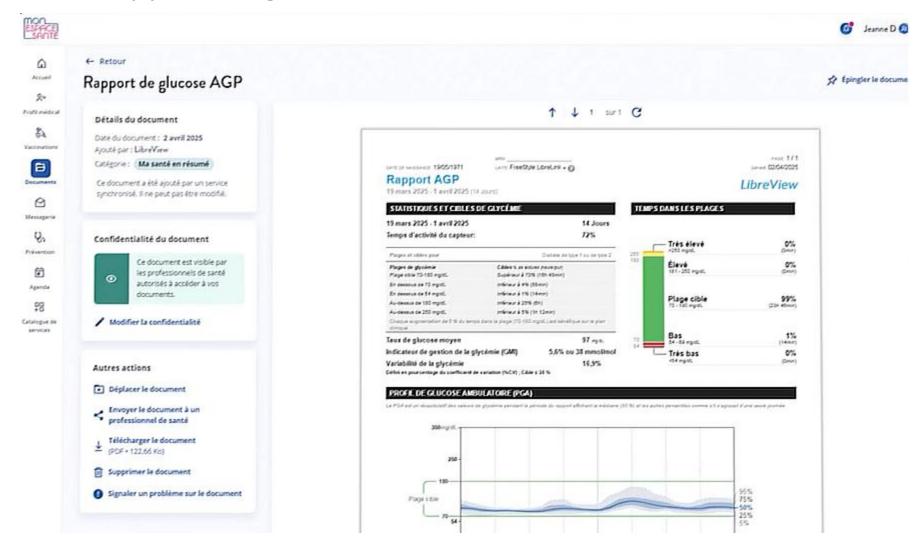
## Mesures







## Rapport de glucose AGP



## Partager les données et les documents

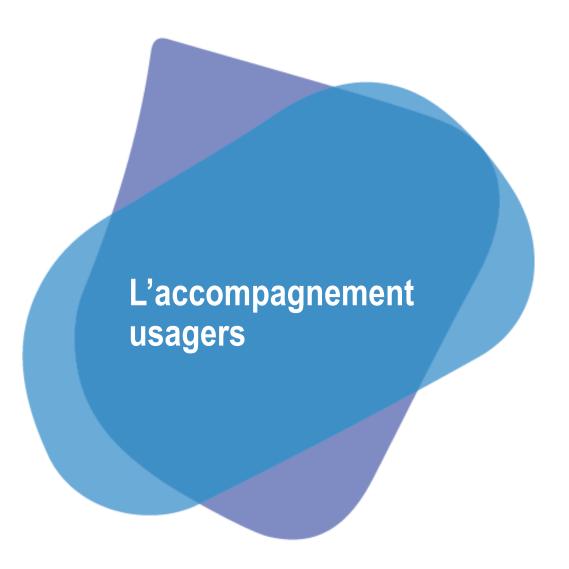


Vue d'une donnée de glycémie ajoutée par Abbot dans Mon espace santé



Vue d'un document (rapport de glucose) ajouté par Abbot dans Mon espace santé

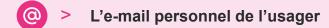






## LES DIFFÉRENTS CANAUX DE NOTIFICATION

#### Plusieurs canaux de notifications sont utilisés dans Mon espace santé :





- Le Centre de notifications (petite «cloche» visible une fois l'usager connecté)
- La Push (pour les usagers de l'application mobile)
- > Le courrier postal (si Mon espace santé ne trouve pas de coordonnée e-mail)



Toutes les notifications e-mails sont envoyées sur les profils activés et non activés. Ainsi tous les usagers, qu'ils aient créé ou pas leur compte d'accès à Mon espace santé, sont informés des actions réalisées dans leur espace.



### CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'ACTIVATION MON ESPACE SANTÉ



#### Envoi d'un mail de promotion de l'activation :

- aux usagers majeurs disposant du profil Mon espace santé créé mais non activé
- pour lesquels nous disposons d'une adresse e-mail

Volume estimatif: 32 millions de mails



#### Campagne prévue du 23 septembre 2024 à février 2025

Montée en charge progressive puis rythme de croisière à 375.000 envois par jour (pause pendant les vacances scolaires de Noël)

A noter un cumul avec la campagne de communication grand public Mon espace santé prévue du 1er au 22 décembre 2024



#### Impact prévisionnel sur le support téléphonique 3422:

- + 3750 appels par jour
- + 311.000 appels sur 18,5 semaines

Renforcement des équipes de téléconseillers



#### Modèle du mail



#### Bonjour Clément,

Vous pouvez dès maintenant bénéficier de Mon espace santé. Ce service public, gratuit et sécurisé, hébergé en France, facilite votre suivi médical et celui de vos enfants

Avec Mon espace santé, vous pouvez

- · Recevoir et conserver vos documents de santé en toute sécurité : ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus de radiologie, etc.
- Partager vos informations utiles avec les professionnels de santé pour faciliter le suivi de votre santé
- · Maîtriser la confidentialité de vos données de santé en choisissant qui peut y accéder
- · Échanger simplement avec vos professionnels de santé grâce à une messagerie sécurisée
- Recevoir des rappels personnalisés pour vos vaccinations et examens de prévention grâce à l'agenda de
- · Découvrir des services numériques utiles pour votre santé grâce au catalogue de services disponible dans Mon

#### J'ACTIVE MON ESPACE SANTÉ

Comme 14 millions d'utilisateurs, activez Mon espace santé.

#### Comment faire ?

Rendez-vous sur monespacesante.fr ou téléchargez l'application Mon espace santé et cliquez sur « Activer Mon espace santé ». Vous aurez besoin de votre carte Vitale

Vous pouvez à tout moment consulter l'aide en ligne Mon espace santé qui répond à toutes les questions les plus fréquentes.

Avec Mon espace santé, vous avez la main sur votre santé

Si vous avez déjà activé votre profil Mon espace santé, merci de ne pas tenir compte de ce message

Nous contacter | Toutes les informations essentielles et nos coordonnées sont sur www.monespacesante.fr/questions-frequentes

ssurance Maladie et le Ministère charcé de la santé. Pour en savoir plus sur le traitement et sur vos droits, rendep-vous su









## **QUELLE SECURITE?**



## LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

### Sécurité du produit

Les données de Mon espace santé sont **hébergées en France**.

Le système de sécurisation des données de santé conservées dans Mon espace santé s'appuie sur un ensemble de garanties techniques :

- la conception et l'hébergement en environnement certifié
   Hébergeurs de Données de Santé (HDS);
- l'accompagnement par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI);
- l'homologation du produit Mon espace santé au Référentiel Général de Sécurité (RGS).



#### Sécurité de l'accès usager

- Vérification de 3 données d'identification personnelles pour activer Mon espace santé (code provisoire, numéro de sécurité sociale, numéro de série de la carte Vitale)
- Besoin d'un code d'accès unique à chaque connexion en plus de la saisie de l'identifiant et du mot de passe
- Identification biométrique possible pour se connecter depuis l'appli smartphone





## **ACCÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



#### Accédez au DMP

- Utilisez un logiciel « <u>DMP compatible</u> »
- Vérifiez la compatibilité de votre logiciel sur cnda.ameli.fr ou contactez votre Conseiller Informatique Service (CIS)
- Munissez-vous d'une carte CPS ou CPE

#### Comment les professionnels de santé accèdent au DMP ?

Via leur logiciel quotidien ou sur le site web du DMP.

Les professionnels de santé doivent être enregistrés au répertoire des professionnels de santé (RPPS).

Ils doivent se connecter via ProSanté Connect.

#### Qui peut accéder à quoi ?

- Une matrice définit quelle profession peut accéder à quel document de santé.
- Tout accès en dehors des règles précitées est passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende, conformément au droit pénal.
- L'ensemble des accès et actions sur un DMP sont tracées. Ces traces sont consultables et utilisables à tout moment par le titulaire du DMP.



Matrice d'habilitations des professionnels de santé conditions d'accès en lecture aux types de documents selon la profession ou la discipline

Locks as UPP Cru patent est riem's any professioners de series agreement abundants or réposés automatés à la fit de la regulariement abundant par la configuration de montre de la regulariement de la regular

				riadiologues, biologistes) libéraux, salariés (hors méd.du travail) Samu-Urgences-C.15, internes	Pharmaciens biologistes et Internes	d'officines et de pharmacies hospitalières, internes et préparateurs	Chirurgiens- dentistes Internes	Sages- femmes	Infirmiers	Kinési- thérapeutes	Pédicures- podologues	Ortho- phonistes	thérapeutes, Psycho- motriciens, Orthoptistes, Diététiciens	Audio- prothésistes, Métiers de l'appareillage	Opticiens- lunetiers	Manipulateurs d'électro- radiologie médicale
Code profession CPS (a)				10	21 (b)	21 (b)	40	50	60, 69	70	80	91	92, 94, 95, 96	26, 81, 82, 83, 84, 85	28	98
Classe de document (classCode)		Type de document														
Code	Intitulé (classCodeDisplayName)	Code LOINC (typeCode)	Intitulé (typeCodeDisplayfiame)													
10	Comptes rendus															
		15508-5	CR d'accouchement	×	x	x		x	×	x						
		70004-7	CR d'acte diagnostique (autre)	×	x	X	×	×	×	X	×	×	×			×
		75492-9	CR d'acte diagnostique à visée préventive ou de dépistage	×	×	×	×	x	×	×	×	x	×			×
		11505-5	CR d'acte thérapeutique (autre)	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×			
		75482-0	CR d'acte thérapeutique à visée préventive	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×			
		67851-6	CR d'admission	×	x	X	×	x	×	x		x	X			x
		11526-1	CR d'anatomie et de cytologie pathologiques	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×			×
		77436-4	CR d'anesthésie	×	x	x	×	x	×	x		x	x			
		BIL_AUTO (d)	CR de bilan d'évaluation de la perte d'autonomie	×	×	×	×	x	×	×	×	x	×	×		
		47420-5	CR de bilan fonctionnel (par auxiliaire médical)	×	×	×	×	x	×	×	×	x	×	×	×	
		34749-2	CR de consultation pré-anesthésique	×	x	×	×	×	×	×		×	×			×
		51969-4	CR de génétique moléculaire	×	x	x			×	x						
		15507-7	CR de passage aux urgences	×	x	x	×	×	×	X	×	×	×			×
		34794-8	CR de réunion de concertation pluridisciplinaire	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×		×
		85208-7	CR de télémédecine	×	x	X	x	x	×	x	x	x	x	×		X
		11502-2	CR d'examens biologiques	×	×	×	×	×	×	×	×					
		34112-3	CR hospitalier (séjour)	×	x	x	×	×	×	x	x	×	x			
		34874-8	CR opératoire	×	×	X	×	×	×	×	X	×	X	×		
		11488-4	CR ou fiche de consultation ou de visite	×	x	×	×	×	×	×	x	×	×			×
		11506-3	CR ou fiche de suivi de soins par auxiliaire médical	×	×	×	×	x	×	×	×	x	×			×
		11490-0	Lettre de liaison à la sortie d'un établissement de soins	×	×	×	×	x	x	×		×	×			



## **ACCÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



Deux modes d'accès sont prévus pour les situations d'urgence, à condition que le patient ne s'y soit pas opposé :

1

#### Un accès SAMU-Centre 15

Le médecin régulateur peut accéder aux documents d'un patient pour lequel il reçoit un appel. Le médecin régulateur n'a pas à justifier le motif de son accès.

2

#### Un accès en mode « bris de glace »

Tout professionnel de santé peut consulter les documents d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé, sauf si ce patient en a bloqué l'accès.

Le professionnel de santé renseigne le nom du patient, son prénom, sa date de naissance et la justification de l'accès



documents masqués en cas d'urgence.



## ACCÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



#### Un professionnel de santé autorisé peut

- Consulter les documents contenus dans Mon espace santé (selon matrice d'habilitation)
- Déposer les documents et informations utiles à sa prise en charge coordonnée
- Supprimer un document dont il est l'auteur
- Masquer un document à la demande du patient, dont il est l'auteur
- Masquer un document au patient dans l'attente d'une consultation d'annonce
- Consulter l'historique de soins et la rubrique Entourage & Volontés
- Consulter et ajouter une vaccination



- L'ensemble des actions réalisées par un tiers sont visibles dans l'historique d'activité de Mon espace santé
- Chaque action d'un Professionnels de Santé et d'un tiers donne lieu à une notification par e-mail
- ► Chaque usager peut solliciter un **Processionnel de Santé administrateur** (généralement sont médecin traitant) pour la gestion des droits d'accès



### L'USAGER GARDE LA MAIN SUR L'ACCES AUX DONNEES



#### Bloquer un professionnel de santé



L'accès des professionnels de santé est **paramétrable par l'usager**.

L'usager peut donc **bloquer** ou **débloquer** un professionnel de santé en particulier.

#### Masquer ou démasquer un document



L'usager peut définir la **confidentialité** de chaque document.

Le document peut être masqué aux professionnels de santé, sauf le professionnel de santé qui l'a déposé

Il peut masquer tous ses documents en 1 clic



## L'ACTIVATION D'UN COMPTE MES PEUT PRÉSENTER DES OBSTACLES

- ► Nécessité d'être équipé en connexion internet et d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur
- ► Identification des informations sur la carte vitale (numéro de sécurité sociale et numéro de série)
- Coordonnées enregistrées par l'Assurance Maladie à jour et utilisables (numéro de téléphone et adresse mail)
- ► Numéro de série effacé
- ▶ Définition d'un identifiant et d'un mot de passe répondant à plusieurs conditions (caractères spéciaux...)

# COMMENT ACTIVER LE COMPTE DES ENFANTS ?

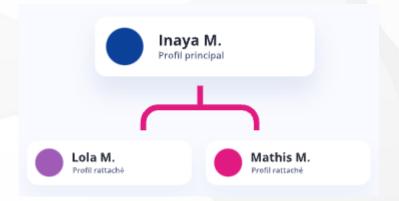


## LA GESTION MULTI-PROFIL

## Pour gérer sa santé et celle de ses enfants

L'usager à la possibilité d'activer Mon espace santé pour ses enfants.

Leurs profils sont directement rattachés au profil Mon espace santé du parent.







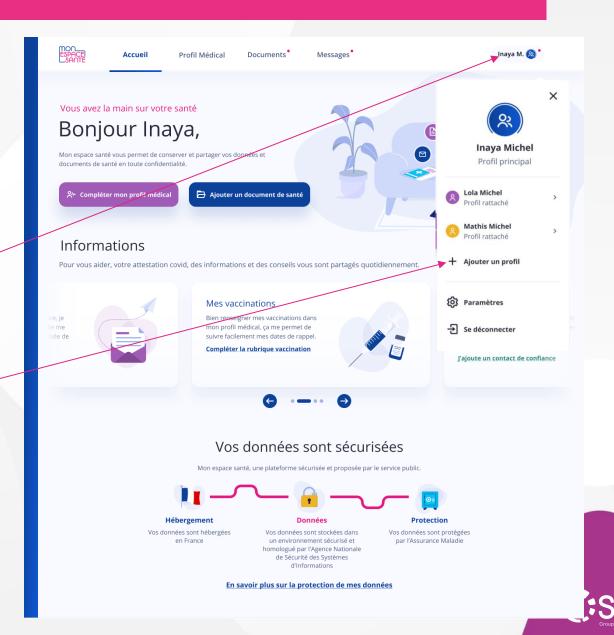
### ACTIVER LE COMPTE MON ESPACE SANTÉ DE MON ENFANT MINEUR

#### **PRÉREQUIS**

- J'ai activé mon compte Mon espace santé
- Je suis connecté à Mon espace santé

1/ Je clique sur mon profil pour voir les profils qui sont rattachés dans le bandeau en haut de page (accessible depuis de nombreuses pages de Mon espace santé)

2/ Je clique sur le ajouter un profil



## CONCRÈTEMENT: A QUOI SERT MON ESPACE SANTE?



## Concrètement : quels usages et quels bénéfices pour l'usager ?

#### A QUOI CELA VA ME SERVIR?

- Les professionnels pourront consulter les documents nécessaires à votre prise en charge lors de consultations ou d'hospitalisations.
- Votre médecin peut vérifier que votre rééducation post opératoire se passe bien grâce à la messagerie sécurisée.
- Des rappels de vaccination vous seront notifiés (ainsi que pour vos enfants)
- Vos documents sont automatiquement ajoutés sur Mon espace santé, vous n'aurez plus à les chercher.
- Vous recevrez une notification de la liste des professionnels de santé ayant consulté et déposé des documents de santé.
- Votre espace vous permettra d'avoir l'ensemble de vos documents médicaux à portée de main.
- L'agenda vous aidera à organiser votre emploi du temps avec les rendez-vous de suivi et examens obligatoires automatiquement ajoutés sur votre espace (et ceux des enfants également).



## Concrètement : quels usages et quels bénéfices pour l'usager ?

#### **QUE PUIS-JE Y FAIRE?**

- Vous pourrez retrouver et télécharger vos attestations, ordonnances et autres documents pour vos rendez-vous médicaux.
- Grace à la messagerie sécurisée, vous pourrez échanger de manière sécurisée avec vos professionnels de santé: vous pourrez recevoir vos documents de santé ou encore des recommandations en lien avec vos pathologies
- Vous pouvez masquer vos documents de santé et/ou bloquer des professionnels de santé en un clic
- Si vous êtes inconscient, l'urgentiste pourra vérifier vos allergies/antécédents afin de vous soigner au mieux
- En complétant les informations administratives concernant votre entourage (personne à prévenir en cas d'urgence, personne de confiance, mes proches aidants, mes directives anticipées) vous n'aurez pas à vous en préoccuper en cas de besoin
- En complétant votre profil médical (maladies, traitements, historique de soin) les diagnostics, les soins et les prescriptions seront plus adaptées



## Concrètement : quels usages et quels bénéfices pour l'usager ?

#### Mon Espace Santé en quelques mots

- Un espace santé alimenté avec des documents clés à chacun de ses événement de santé : prescriptions, comptes rendus, courriers etc..
- Un parcours de santé simplifié, numérique de bout en bout
- Une prise en charge et un accompagnement plus adaptés grâce à une information sécurisée plus complète
- Une médecine préventive et personnalisée
- Vos données stockées en France et sécurisées





## LES DIFFICULTÉS LES PLUS RENCONTRÉES



## LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Thématique 🗸	Question	Réponse ▼
Accès aux données de Mon espace	Par défaut, quel est le niveau	Vous contrôlez l'accès aux documents stockés dans votre profil Mon espace santé.
santé	d'accès de tous les professionnels de santé ?	Seuls les professionnels que vous autorisez accèdent aux documents de votre profil. Vous recevez une notification dès qu'un professionnel s'y connecte. Vous pouvez également choisir de bloquer l'accès à un professionnel depuis la rubrique Confidentialité dans les Paramètres de votre compte.  En cas d'urgence, et si vous l'avez autorisé, les professionnels de santé pourront accéder à vos documents. Il vous est possible de consulter et modifier les accès aux professionnels de santé en cas d'urgence depuis les paramètres de votre profil Mon espace santé.  Les accès par les professionnels de santé sont soumis au secret médical et encadrés par la matrice d'habilitations (www.dmp.fr/matrice-habilitation/) qui définit, avec précision, le type de documents auquel chaque professionnel de santé peut accéder en fonction des informations qui lui sont utiles pour la prise en charge de son patient. Les professionnels ne peuvent consulter que les documents utiles à leur spécialité et nécessaires à la prise en charge de la personne. En fonction de leur métier, un médecin, un infirmier ou un kiné par exemple ne sont pas autorisés à accéder aux mêmes types documents.  Vous pouvez également choisir de masquer des documents aux professionnels de santé en modifiant leur confidentialité. Les documents que vous avez masqués seront uniquement accessibles par la personne les ayant déposés et vous-même.  Un historique des activités vous permet de savoir qui a consulté vos données. Vous pouvez le consulter en vous rendant dans la rubrique "Historique d'activité" des paramètres de votre compte.  Hormis l'usager et son équipe de soins, aucun autre acteur (employeur, Etat, Assurance maladie, complémentaire santé, banque, assurance, etc.) ne pourra accéder aux données médicales stockées dans Mon espace santé.
Accès aux données de Mon espace santé	La médecine du travail a-t-elle accès à Mon espace santé ?	Au regard de la matrice d'habilitation du DMP (définissant les professionnels accédant à la consultation des documents) la médecine du travail ne peut pas consulter ces données. En revanche, prochainement la médecine du travail pourra alimenter le DMP (donc le dossier médical de l'usager dans Mon espace santé).
Accès aux données de Mon espace santé	Les médecins travaillant pour des assurances, sont-ils des professionnels de santé ?	Non. Seulement l'usager et son équipe de soins, aucun autre acteur (employeur, Etat, Assurance maladie, complémentaire santé, banque, assurance, etc.) ne pourra accéder aux données médicales stockées dans Mon espace santé.
Alimentation de Mon espace santé par le PS	Le professionnel de santé a t'il l'obligation d'alimenter le DMP ?	Juridiquement, il existe une obligation d'alimenter le DMP (et donc Mon espace santé) prévue par l'article L.1111-15 du code de la santé publique.  L'arrêté pris en application de ces dispositions liste les documents que les professionnels doivent obligatoirement verser au DMP et envoyer par messagerie sécurisée : il prévoit des délais d'application qui s'étalent jusqu'en 2023, le temps de permettre aux logiciels utilisés par ces professionnels d'être en mesure de faire ces versements.  La mise à jour des logiciels pour qu'ils soient compatibles à Mon espace santé (connectés au dossier médical et en mesure d'envoyer des mails sécurisés) est entièrement prise en charge par la puissance publique dans le cadre du Ségur de la santé (crédits européens).  A moyen terme, tous les professionnels de santé sont donc censés utiliser Mon espace santé.



# LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Ameli et Mon espace santé	Quel lien entre Ameli et Mon espace santé ?	Le compte ameli permet à l'Assurance Maladie de communiquer aux assurés leurs informations « administratives » (remboursements de soins, déclarations de naissance, congé maladie).  Mon espace santé permet de gérer ses données médicales et d'échanger en toute sécurité avec les professionnels et les établissements de santé.  Mon espace santé concerne tous les assurés quel que soit leur régime d'Assurance Maladie (MSA, MGEN, etc.) alors que le compte ameli ne concerne pas les assurés de certains régimes comme la MSA ou la MGEN, par exemple.  A noter que l'assurance maladie alimente aussi le service Mon espace santé des données de remboursement de l'assuré.
Carte Vitale	Pour beaucoup de personnes, le n° de série (à l'arrière de la carte) de la carte vitale est effacé Il n'est pas simple de le récupérer, comment faire ?	Contacter le support au 3422.
Cas des mineurs	Est-ce un espace par personne de la famille? les mineurs sont-ils rattachés aux parents?	Un espace santé par personne physique. Pour les moins de 18 ans le compte est rattaché à celui d'un des deux parents.  Le représentant légal connu de l'Assurance Maladie a directement accès, au profil de l'enfant, par délégation. Il peut « inviter » l'autre représentant légal pour que ce dernier dispose d'une délégation équivalente. En cas de désaccord entre parents, sur présentation de justificatifs attestant de sa qualité de représentant légal, le 2nd parent peut se voir créer cette délégation d'accès par le service support de Mon espace santé.  Quand les représentants légaux se connectent au profil de l'enfant, leurs actions respectives sont tracées distinctement.
DMP	Ai-je toujours accès aux documents que j'avais enregistrés sur mon DMP ? ou seul un professionnel de santé peut les voir ?	Oui, les documents du DMP sont automatiquement déversés dans la rubrique documents de Mon espace santé.
DMP	Le DMP existe-il toujours ?	L'application et le site dmp.fr vont disparaître. Le contenu de votre DMP sera désormais intégré au nouveau service Mon espace santé accessible depuis le site monespacesante.fr. Côté patient, le DMP évolue et dévient la brique de stockage derrière Mon espace santé.  Quant aux professionnels de santé, ils pourront toujours consulter et alimenter les DMP via les interfaces habituelles (dans leurs logiciels métiers dits DMP compatibles ou sur le site dmp.fr). Les documents déposés se retrouveront dans le service Mon espace santé de l'usager.



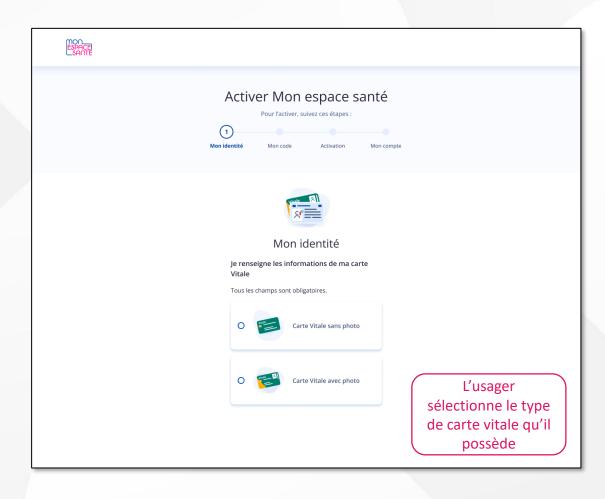
# LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

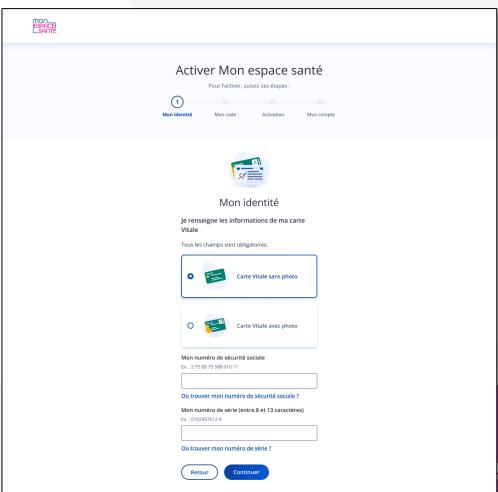
	stockées en France ? Par un hébergeur français ?	Les données personnelles de santé contenues dans Mon espace santé sont hébergées en France sur des serveurs répondant aux plus hautes normes de sécurité (notamment la certification « hébergeur des données de santé » - HDS).  Leur confidentialité et leur sécurité sont garanties par le Ministère des solidarités et de la santé et l'Assurance Maladie, avec un accompagnement de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).  Le traitement de ces données sensibles à caractère personnel est soumis aux standards RGPD et fait l'objet d'une surveillance de la CNIL.  Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la protection de vos données personnelles de santé en vous connectant sur : monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles.
•	Faut-il avoir un compte Ameli pour faciliter l'ouverture de MES ?	Non, la procédure d'activation du compte est la même pour tous.



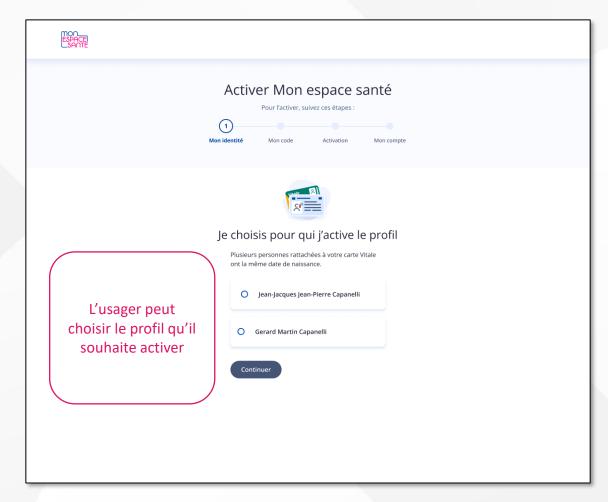
**Tutoriel** 

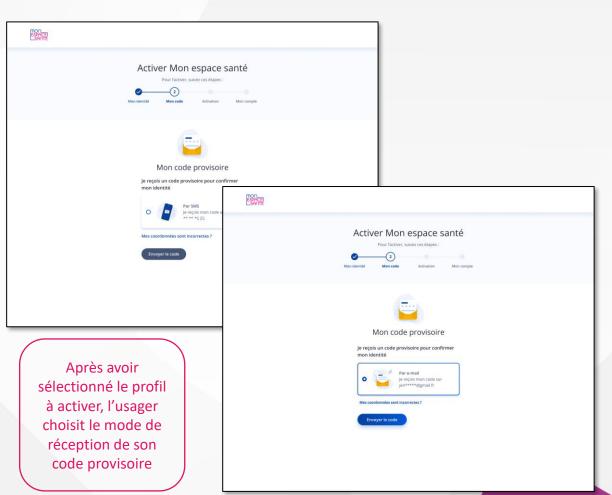
#### J'active mon espace santé



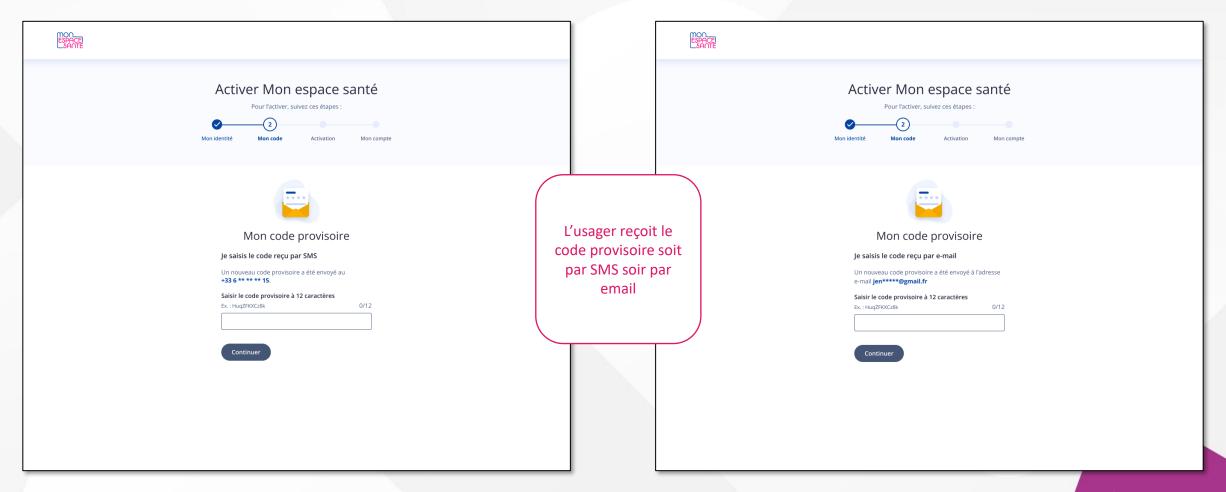




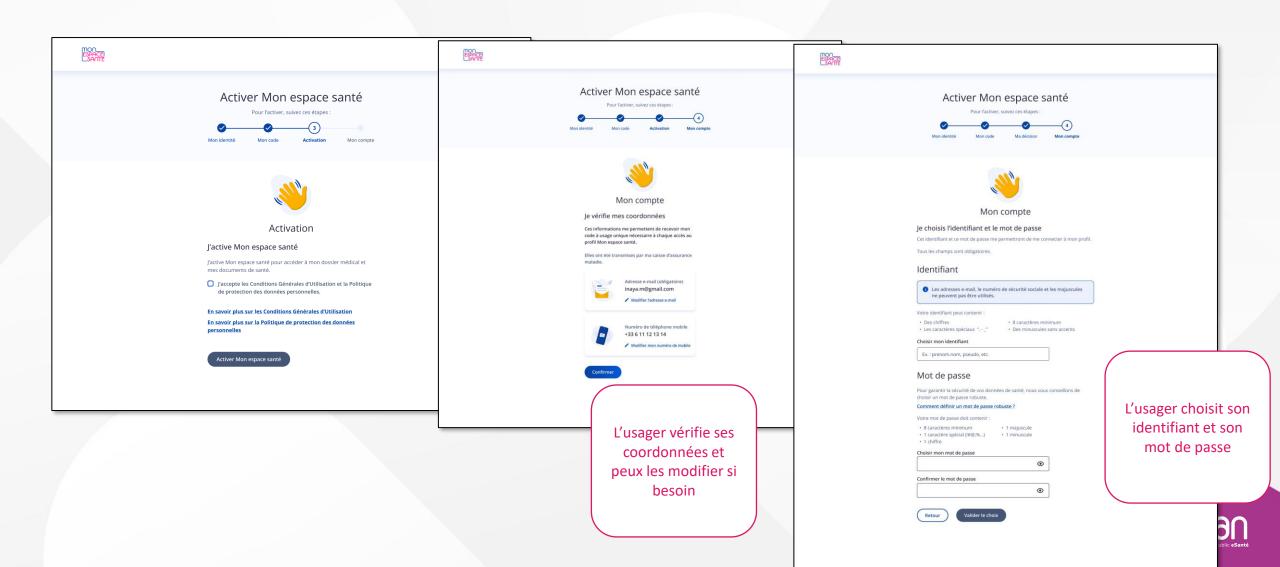




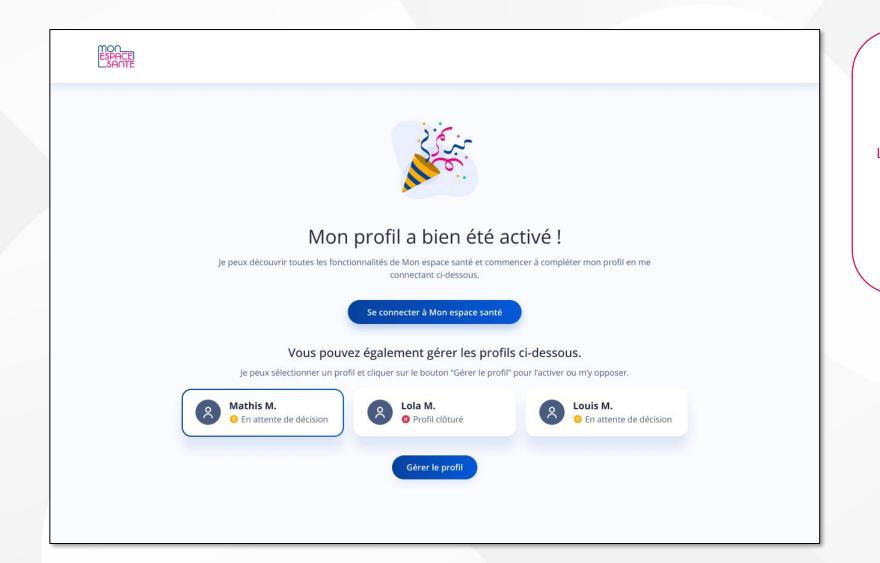








#### **Tutoriel**



L'usager a activé son profil, il peut choisir d'activer d'autres profils qui lui sont rattachés





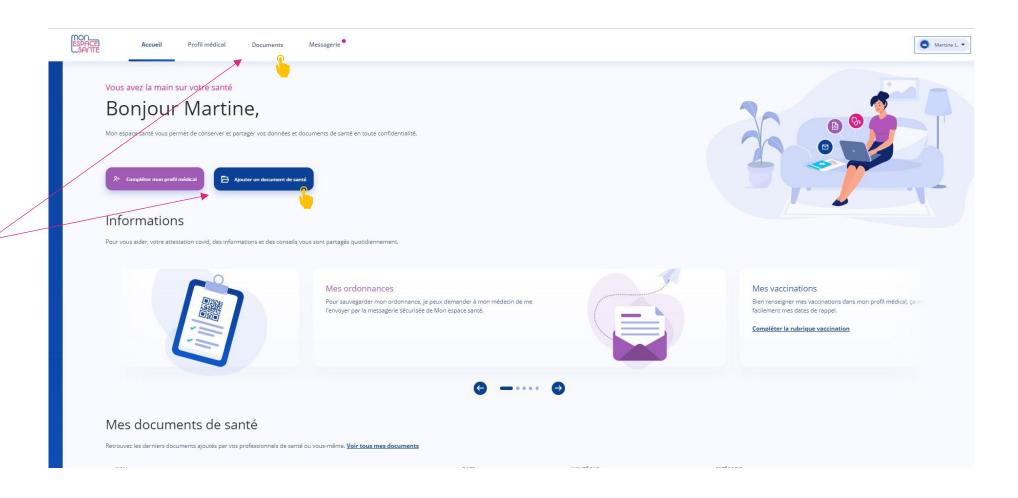
# Ajouter un document





#### **Tutoriel**

Je clique au choix sur « Documents » ou « Ajouter un document de santé » pour accéder à la page de mes documents



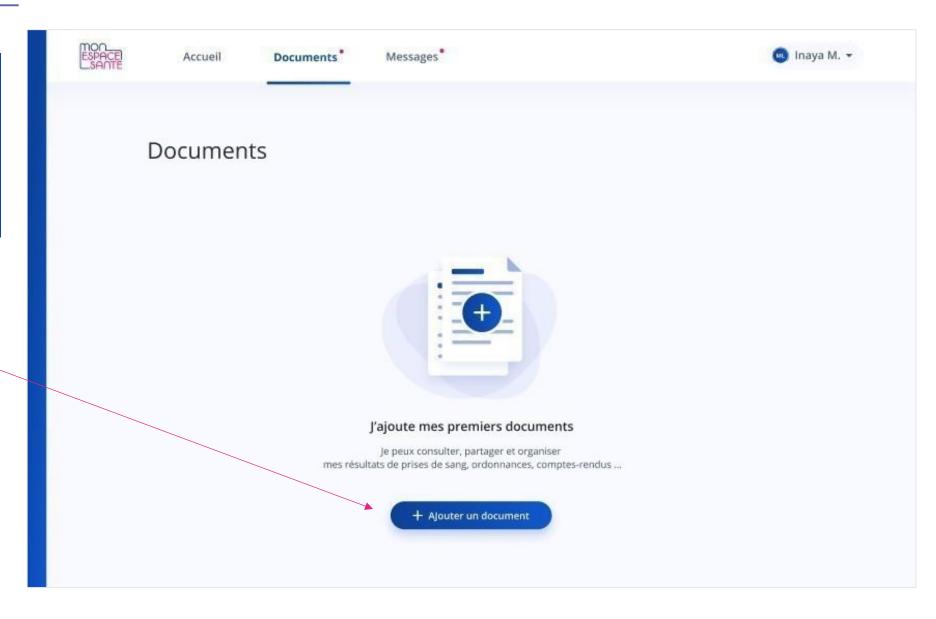




**Tutoriel** 

Lors du <u>premier accès</u> à la page Documents, aucun document n'est disponible sauf si je disposais d'un Dossier Médical Partagé complété. Dans ce cas, je retrouve ici les documents précédemment ajoutés dans mon DMP.

Je clique ici pour ajouter un document







**Tutoriel** 

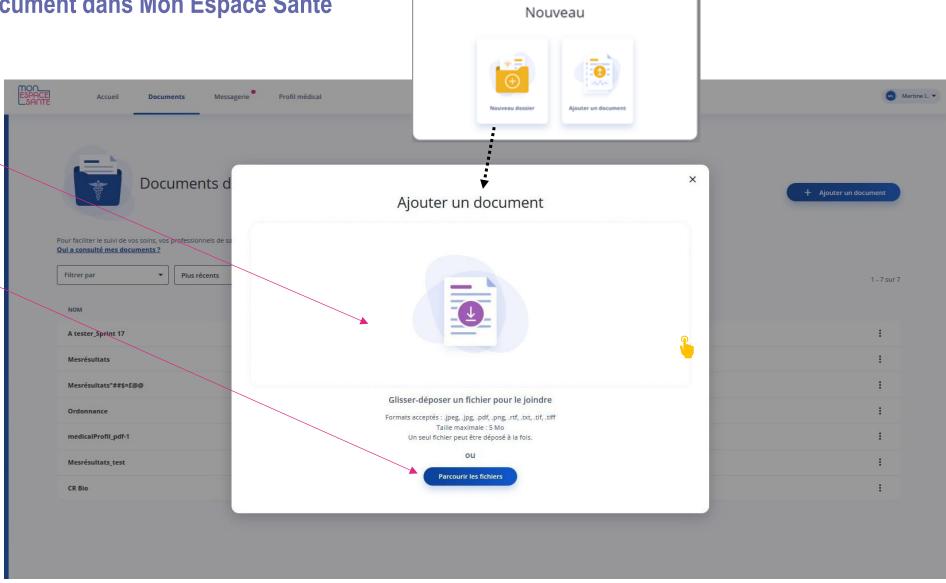
Je glisse-dépose le fichier que je souhaite ajouter

ΟU

Je clique sur « parcourir les fichiers » pour sélectionner le document que je souhaite ajouter.

#### Les formats et tailles limites acceptés pour les documents

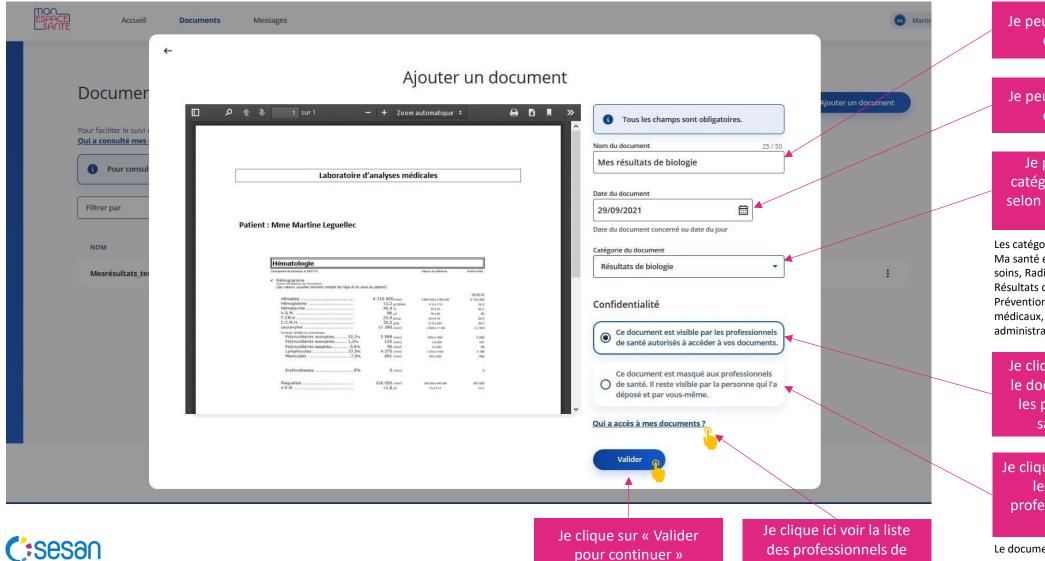
- Les documents doivent être aux formats JPG, PDF, PNG, TXT, RTF ou TIF (1 document au format png sera converti et stocké au format jpg)
- La taille maximale autorisée est de 5 Mo
- Un message d'erreur apparait si le format ou la taille n'est pas conforme







#### **Tutoriel**



Je peux modifier le nom du document

Je peux modifier la date du document

Je peux modifier la catégorie du document selon les choix de la liste déroulante

Les catégories disponibles sont : Ma santé en résumé, Ordonnances et soins, Radio, écho, scanner, IRM, Résultats de biologie, Comptes rendus, Prévention et dépistage, Certificats médicaux, Autres documents, Pièces administratives.

Je clique ici pour rendre le document visible par les professionnels de santé autorisés

Je clique ici pour masquer le document des professionnels de santé autorisés

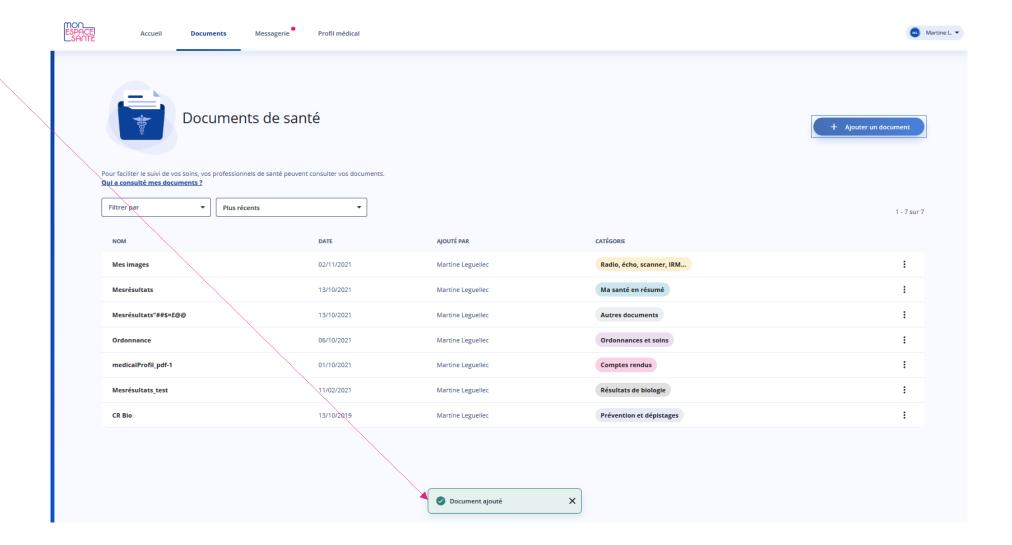
Le document reste visible par la personne qui l'a déposé et moi-même.

santé qui ont accès à mes documents



#### **Tutoriel**

Un message de confirmation apparaît en bas de page et je retrouve mon document dans Mon espace santé







#### **Tutoriel**

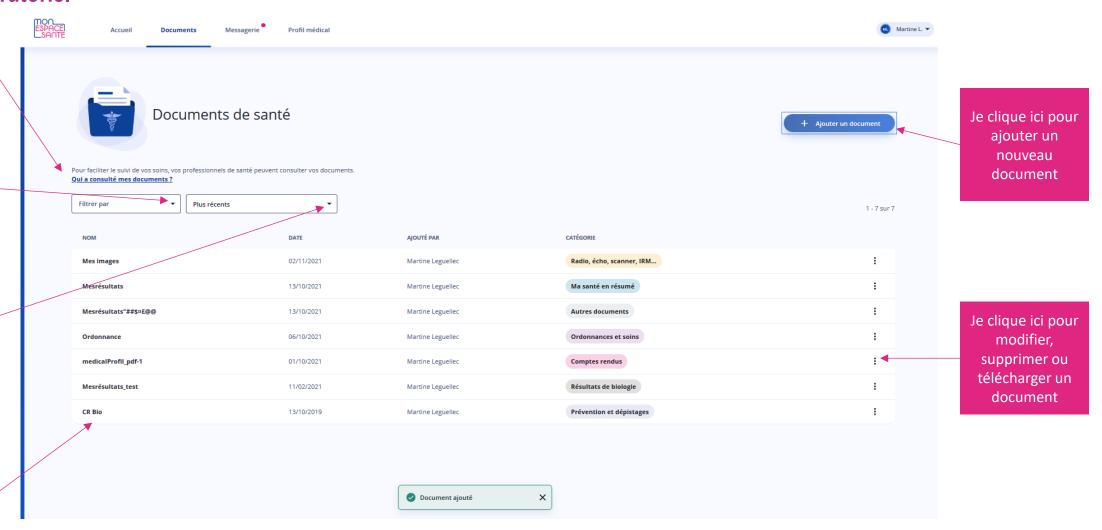
Je vérifie qui a consulté mes documents

Je clique sur le menu déroulant pour filtrer mes documents par catégorie

Je clique sur le menu déroulant pour trier mes documents

Tri possible par date, nom du document, ou par personne qui l'a ajouté

Je clique sur le nom du document pour le visualiser.







Activer le compte Mon espace santé de mon enfant mineur





#### Activer le compte de mon enfant mineur à partir de mon compte

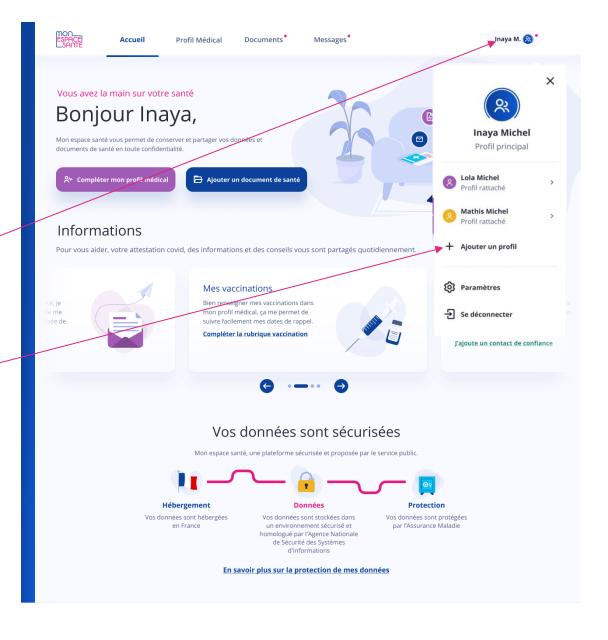
**Tutoriel** 

#### **PRÉREQUIS**

- J'ai activé mon compte Mon espace santé
- Je suis connecté à Mon espace santé

1/ Je clique sur mon profil pour voir les profils qui sont rattachés dans le bandeau en haut de page (accessible depuis de nombreuses pages de Mon espace santé)

2/ Je clique sur le ajouter un profil











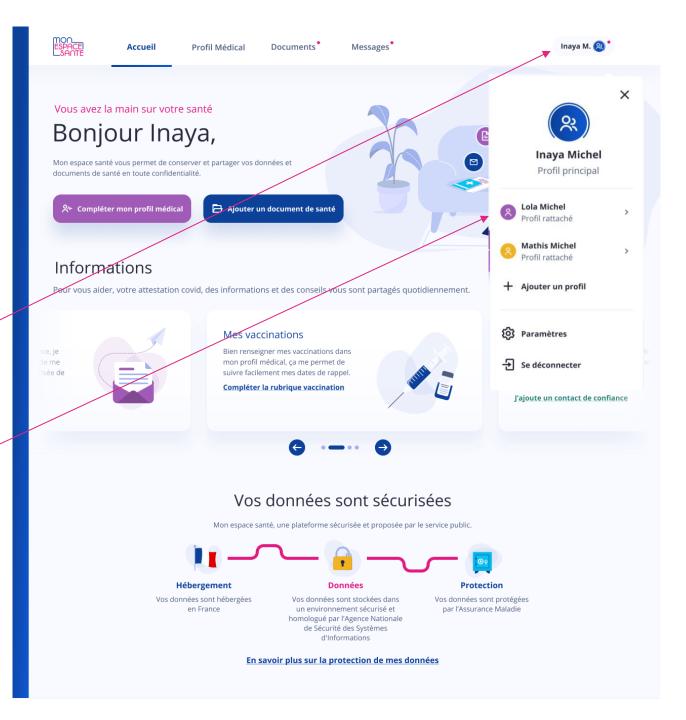
#### Accéder au profil de mon enfant mineur Tutoriel

#### **PRÉREQUIS**

- J'ai activé le compte de mon enfant mineur et le mien
- Je suis connecté à Mon espace santé

1/ Je clique sur mon profil pour voir les profils qui sont rattachés dans le bandeau en haut de page (accessible depuis de nombreuses pages de Mon espace santé)

2/ Je clique sur le profil que je souhaite consulter





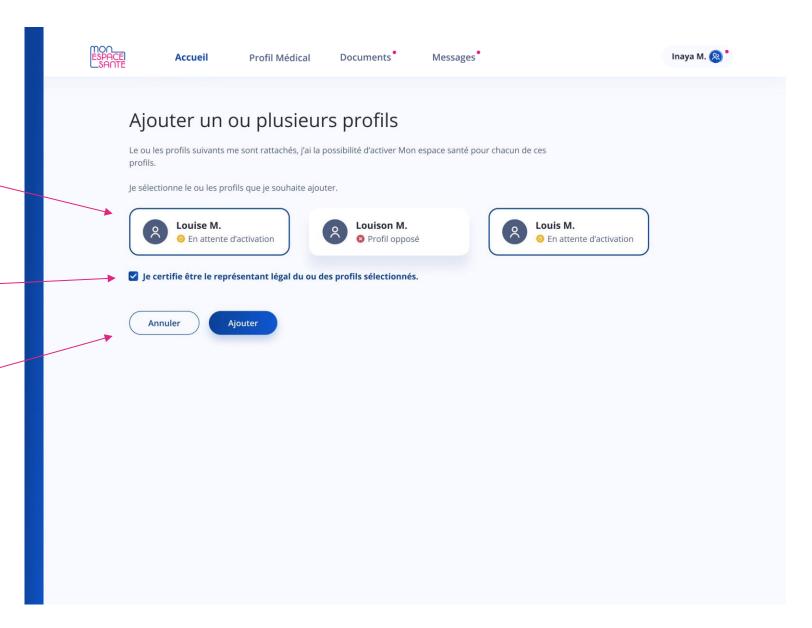


**Tutoriel** 

3/ Je sélectionne le(s) profil(s) de(s) l'enfant mineur que je souhaite activer

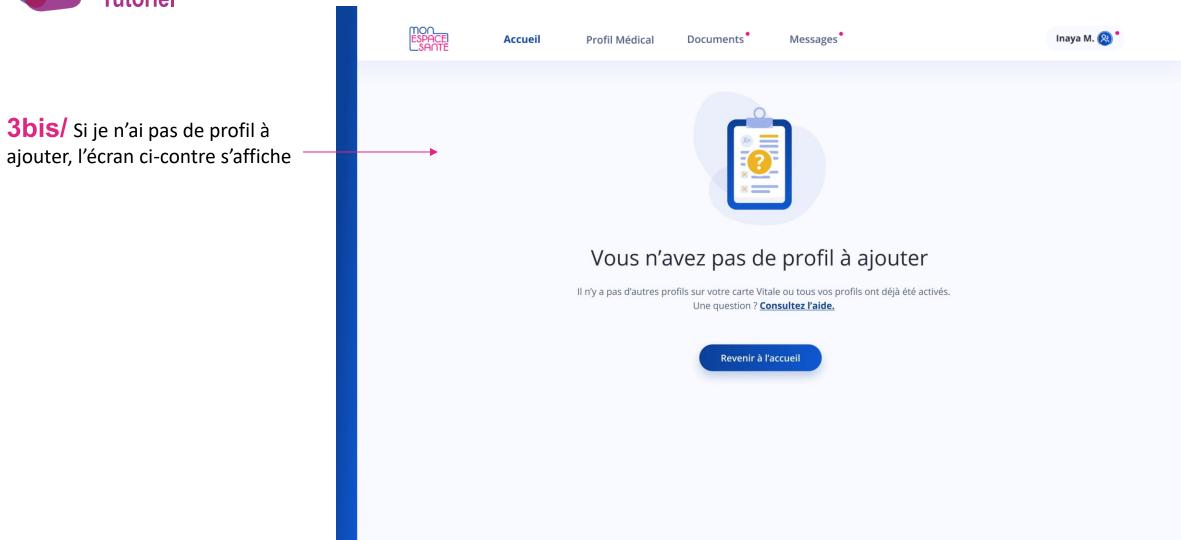
4/ Je clique la case où je certifie être le représentant légal du ou des profils sélectionnés

5/ Je clique sur « ajouter » ou annuler si j'ai changé d'avis













**Tutoriel** 

6/ Si le profil est géré par 2 représentants, un page s'affiche pour me le signaler.
Je clique sur « continuer » pour poursuivre ou « annuler » si je souhaite revenir sur ma décision

A noter : Si je choisis de clôturer le compte, le second représentant légal n'y aura plus accès







# MÉMOS DISPONIBLES (1/2) MÉMO DÉTAIL DES DROITS ET RÈGLES D'ACCÈS À MON ESPACE SANTÉ



Le <u>mémo détail des droits et règles d'accès à MES</u> et le <u>mémo tutelle</u> ont été actualisés et ajoutés sur les pages établissement sanitaire et PS.

L'ANS est en attente d'une dernière confirmation de la DNS pour effectuer la publication sur la page du médico-social du mémo des droits et règles d'accès à MES.



#### Page ES: > Lien: Un mémo court et un mémo long

oire aux questions des professionnels de santé et établissements à propos de Mon espace santé. Dernière mise à jour : a 23/05/2023	Foire aux questions Mon espace santé MAJ 23052023 🗹
e mail type permet de sensibiliser le personnel de l'établissement, et est personnalisable par l'établissement	Mail type information du personnel &
ntémo - Détail des droits et règles d'accès à Mon espace santé – DMP : document qui présente de manière précise legles juridiques et les implications pratiques liées à la l'alimentation et la consultation du DMP ainsi que les mécanismes	Détail des droits et règles d'accès à Mon espace santé - DMP ±



#### Page PS: > Lien : Un mémo court

Foire aux questions des professionnels de santé et établissements à propos de Mon espace santé (dernière mise à jour : 23/05/2023)

Mon espace santé, le DMP, la MSS : mode d'emploi

Mon espace santé, le DMP, la MSS : mode d'emploi

Fiche pratique qui revient sur les différents usages possibles de Mon espace santé pour les adolescents

Fiche pratique] - Synthèse des droits et règles d'accès à Mon espace santé - DMP : document qui présente les points clés des règles juridiques et les implications pratiques liées à la l'alimentation et la consultation du DMP de vos patients.



#### MÉMOS DISPONIBLES (2/2) MÉMO TUTELLE



Le <u>mémo tutelle</u> a été co-construit avec l'ANS, la DNS et la CNAM suite à l'expérimentation ESMS et aux différentes instances, les régions ayant un fort besoin de documentation afin d'accompagner les usagers dans le couloir médico-social.

Ce mémo est disponible sur la page suivante, au niveau de la boite à outils : <u>Etablissements et services médico-sociaux | Agence du Numérique en Santé (esante.gouv.fr)</u>



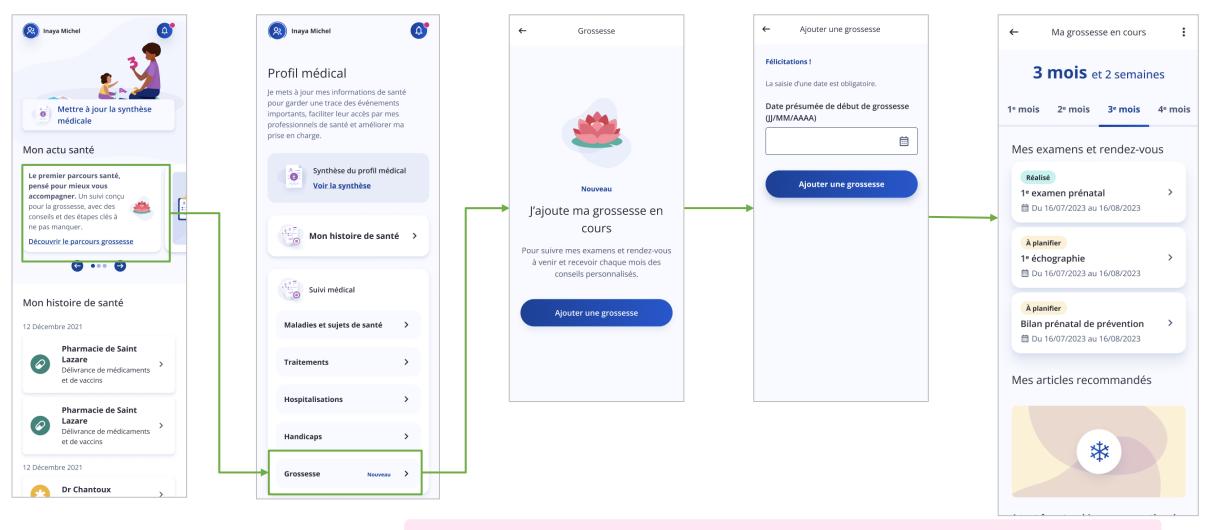
Retrouvez le mémo sur l'accès à Mon espace santé d'une personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique

Accès Mon espace santé pour majeurs protégés





#### Parcours grossesse dans MES – Vue macro

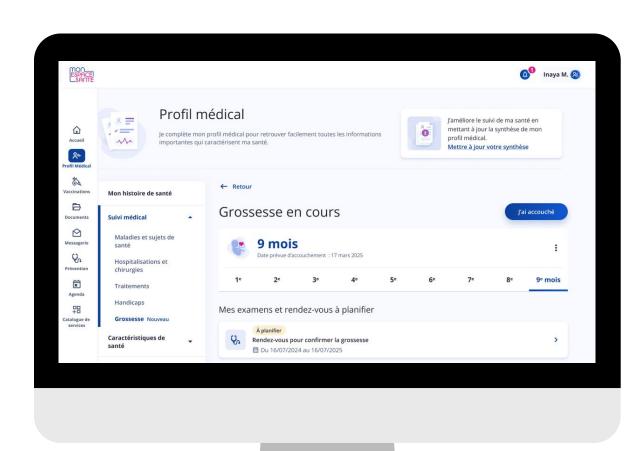




MES n'a connaissance d'une grossesse que si l'usager décide de le déclarer sur son profil via le parcours dedié. Des travaux sont en cours afin de récupérer, à terme, cette information directement depuis mon compte ameli.

# Présentation du parcours grossesse











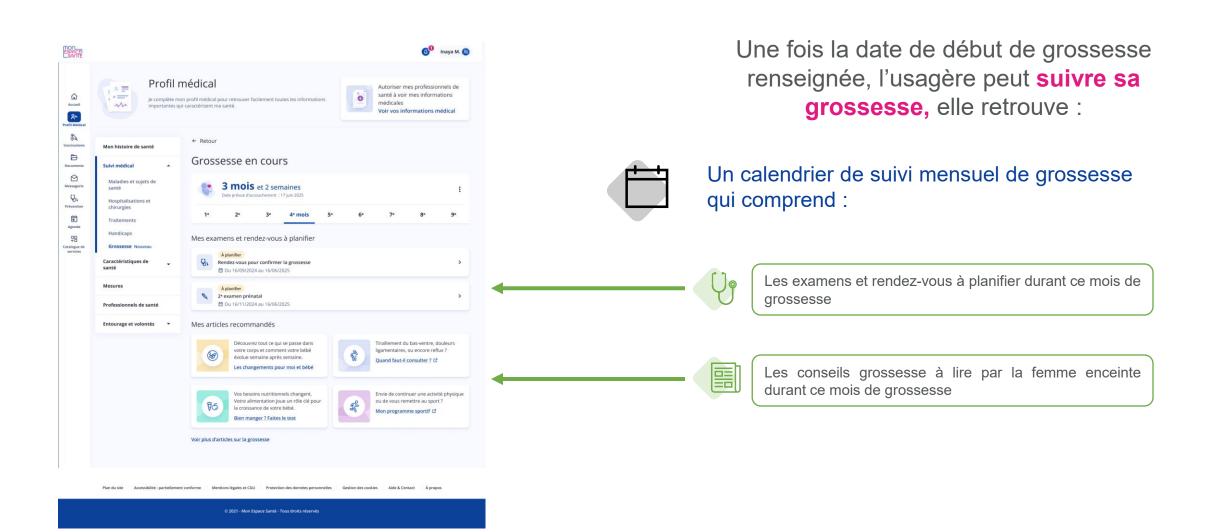


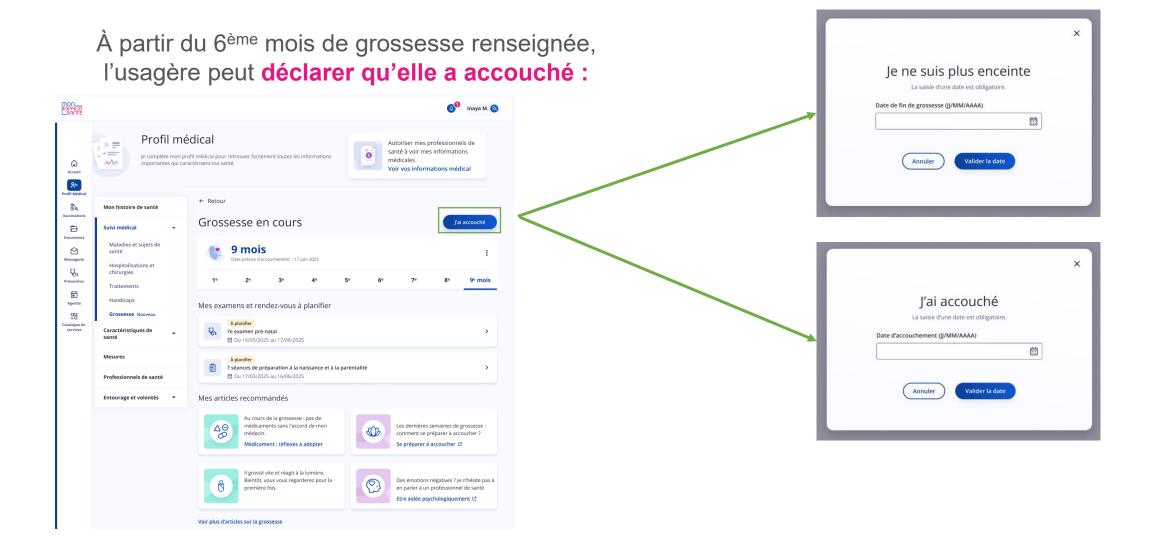
Au sein de la section Suivi médical du Profil médical, les usagères peuvent désormais accéder au parcours grossesse

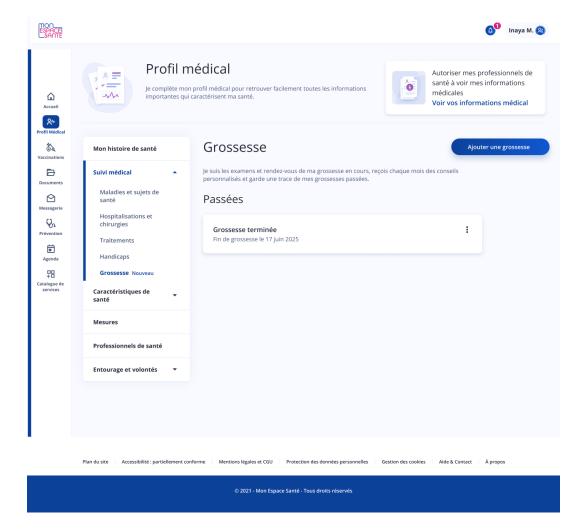


Au clic sur « Ajouter une grossesse », l'usagère est invitée à renseigner la date de début de grossesse



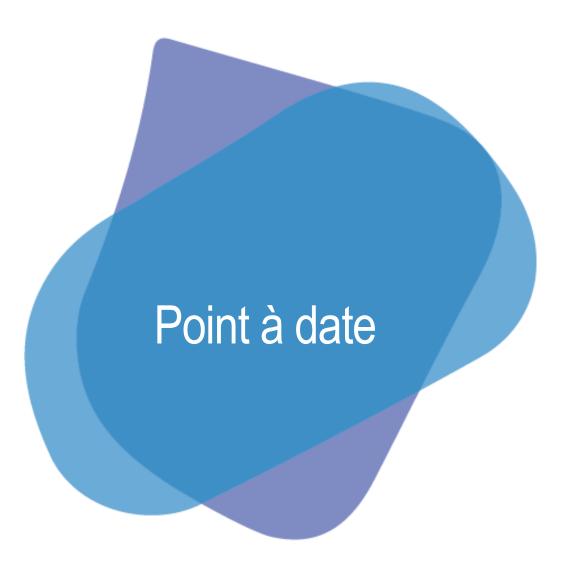






La grossesse terminée, elle est désormais catégorisée sous la forme de grossesse passée







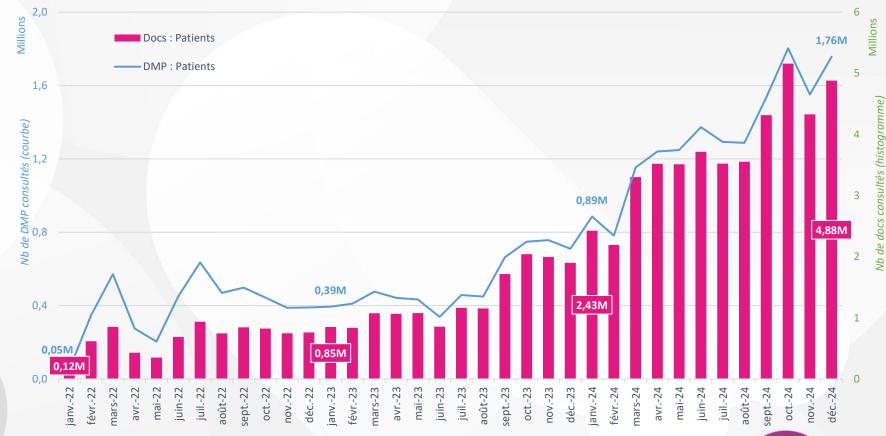
# Les documents de santé, principal usage du carnet de santé aujourd'hui

9 utilisateurs sur 10 ont déposé un document de santé

80%

Des documents déposés sur les profils Mon espace santé activés sont consultés par les utilisateurs\*





\*Taux de documents consultés sur 1 mois comparé au taux de profils Mon espace santé activés, avec une hypothèse d'alimentation homogène des documents









## **Booster Mon Espace Santé**

Le dispositif des ambassadeurs









# Rôle de l'ambassadeur Mon Espace Santé





Il s'agit d'une personne ou structure bénévole chargée de communiquer, sensibiliser et former les citoyens à Mon Espace Santé par la conduite d'actions locales.

La démarche « ambassadeur Mon espace santé » est un programme mis en place par la **Délégation ministérielle du numérique en santé.** 

Un ambassadeur Mon Espace Santé dispose d'un rôle varié en fonction de sa disponibilité, ses missions professionnelles et son appétence.



#### Les missions d'un ambassadeur



Communiquer



Présenter Mon Espace Santé auprès des publics accompagnés



Informer



Accompagner à la prise en main de Mon Espace Santé



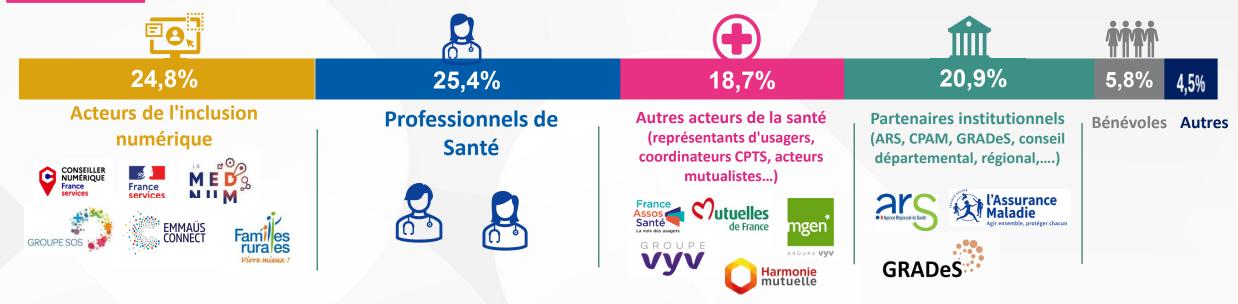






#### Des ambassadeurs aux profils variés, issus de différents horizons

#### Répartition des ambassadeurs France entière (hors GE et Normandie):



#### Exemples variés d'ambassadeurs en IDF



Une dizaine d'ambassadeurs MES dans le Val d'Oise

Près de 180 acteurs de l'inclusion numérique le Val d'Oise

Potentiel de recrutement







